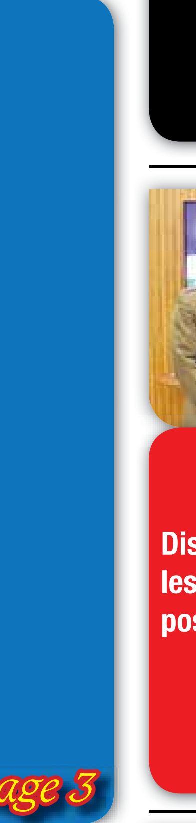
Vol 18 # 08 • Du 21 au 27 Août 2024
Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00

HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162
Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

DE QUI LES ÉTATS-UNIS VEULENT-ILS SE MOQUER ?



Voir page 3

Le président des Etats-Unis Barack Obama et son homologue haïtien Michel Martelly, en visite à Washington au mois de Février 2014



HONTE : LA CARICOM EST PARTIE SANS PIPER UN MOT



Voir page 4

Le vendredi 16 août 2024, la délégation de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) a quitté le pays, sans dire un mot à la presse haïtienne

POLICE NATIONALE D'HAITI
PRISON CIVILE DE SAINT-MARC

Senmak : plizyè prizonye mouri nan yon tantativ pou sove nan prizon an

Page 6

Why is Washington Sanctioning Former Haitian President Martelly Now?

Page 9



Dissimuler la vérité sur les États-Unis à l'ère de la post-vérité

Page 7



Qu'est-ce qui se cache derrière les émeutes en Angleterre ?

Page 10-11



Au Pérou, les travailleurs de Forte Assa Abloy réclament les droits syndicaux

Page 17



1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

RÉDACTEUR EN CHEF
Victoria T. H. Sylvain

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Guy Roumer

CORRESPONDANTS
EN HAITI
Daniel Tercier
Bissainthe Anneseau

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Jacques Elie Leblanc
Claudel C. Loiseau
Henriot Dorcent
Dr. Antoine Fritz Pierre
Eddy Toussaint
Edmond Bertin
Robert Garoute
Jacques Nési
Ed Rainer
Elysée Luckner Vil

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Didier Leblanc

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS
GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
computertrusting@gmail.com

Mensonges et corruption d'État comme méthode de gouvernement !

Par Berthony Dupont

En Haïti, les faits politiques ne sont que des leurres. Tout se résume à des mensonges. La vérité n'est jamais à l'abri, elle ne représente rien face aux puissantes forces du mensonge. L'Etat haïtien cherche toujours et par tous les moyens possibles et imaginables à camoufler la corruption sous un flot de mensonges

Jugez en vous-mêmes, citoyens, de ce fait majeur de corruption d'État, quand la victime passe pour le bourreau et le criminel pour un homme pieux et intègre. Le 1er juillet 2022 au wharf de Port-de-Paix, le navire « Miss Lilie » engagé dans les activités de shipping entre Haïti et les États-Unis d'Amérique débarquait ses colis. Le propriétaire du navire, l'homme d'affaires, Jonas Georges, au moment du débarquement constatant certaines caisses lourdes difficiles à soulever et transporter, a vite fait appel aux autorités douanières pour les inspecter. Ainsi, les agents douaniers ont pu découvrir une cargaison d'armes et de munitions illégales. Tout naturellement, la Direction départementale de la police du Nord-Ouest procède à la saisie sur le port des marchandises prohibées ce qui est le plus normal. Mais là où le bât-blesse, c'est que les autorités policières ont aussi mis aux arrêts le propriétaire du navire.

Pourtant, cette cargaison avait un destinataire et également un expéditeur précis. Selon des informations dont disposaient les enquêteurs de la Direction générale de la Police judiciaire (DCPJ), Wilfrid Pauliard était chargé de recevoir la cargaison, Marie Guirlène Estimable était l'exportatrice, Wilfrid Estimable, l'importateur et Edy Lafrance assurait l'entreposage et la distribution de cet arsenal d'armes de guerre. En clair, tous les présumés trafiquants. Or, ces derniers n'ont jamais été inquiétés encore moins arrêtés dans la mesure où, personne au sein du gouvernement ne voulait atteindre la vraie piste de cette entreprise criminelle conduisant tout droite vers le ministre de la Justice d'alors, Me Berto Dorcé. Auditionné à deux reprises en tant que témoin, le ministre propriétaire authentique a finalement été blanchi, innocenté dans cette affaire avec les complicités bien assurées de ses subalternes de la Justice haïtienne.

C'est un membre de son cabinet, son Conseiller et ami de longue date, le Secrétaire Général de la Fédération des Barreaux d'Haïti, Me Robinson Pierre-Louis, qu'il a piégé et fait arrêter par des agents du Bureau des Affaires Financières et Économiques (BAFE) puis remis à la DCPJ qui l'avait accusé d'avoir utilisé son influence, comme membre du Cabinet du ministre de la Justice, pour obtenir la libération de Jonas Georges, arrêté pour trafic d'armes et de munitions à Port-de-Paix. L'avocat après deux ans passé au Pénitencier National, a été libéré suite à une farce judiciaire le 7 août dernier sans jamais savoir ce qui lui était arrivé.

Un autre cas de corruption et de complicité flagrante est en cours. Cette fois-ci, c'est au sein du Conseil Présidentiel de Transition mis en place par les puissances impérialistes, il y a quelques mois seulement. Parmi les 9 larrons et « Grands mangeurs » qui ont pillé et partagé entre eux l'argent destiné au service d'investigation, SIN (Service d'Intelligence National), trois d'entre eux ont braqué, par des manœuvres et intimidations graves, le Président du Conseil d'Administration de la Banque Nationale de Crédit (BNC), monsieur Raoul Pierre-Louis.

Celui-ci a dénoncé ouvertement auprès du Premier ministre Garry Conille, l'acte malhonnête des trois mousquetaires, qui voulaient rançonner la banque dont il avait la charge. Sans doute, auparavant il avait en un sens collaboré avec eux, en leur attribuant une Carte de crédit et en les rencontrant en catimini. Pourtant, Raoul Pierre-Louis a été révoqué de son poste de Directeur pour avoir avisé par courrier la Primature de la tentative de corruption dont il a été victime. Dans cette nouvelle affaire de corruption, les Présidents corrupteurs vont-ils être épargnés malgré la création d'une Commission d'enquête que réclament certains ?

C'est la question d'ailleurs que se pose plus d'un. Surtout que cette façon d'agir est courante dans le pays pour couvrir les faits de corruptions de sorte que les vrais coupables soient innocentés et ne rendront aucun compte à la Nation !

D'ailleurs, ils recourent tous au mensonge. Soutenus par l'ambassade américaine qui comme de coutume veut toujours laver les linges sales en famille, afin qu'elle ne perde pas la face, et prêche l'apaisement pour ne pas disloquer son Conseil Présidentiel croupion. Dans ces conditions, l'impérialisme tente de sauvegarder ces énormes intérêts qu'il détient en Haïti. Il n'est pas possible de continuer dans cette voie, mais ce n'est pas l'avis de certains Conseillers corrompus au service des capitalistes qui font feu de tout bois pour trouver un consensus dans ce dossier de corruption.

Ils ciblent tous ceux qui critiquent leur comportement malhonnête en les accusant de vouloir déstabiliser ou annihiler le Conseil. Qu'importe puisque les masses défavorisées vivant dans la pauvreté n'ont pas les mêmes intérêts que ces Conseillers Présidentiels et son gouvernement au service des capitalistes !

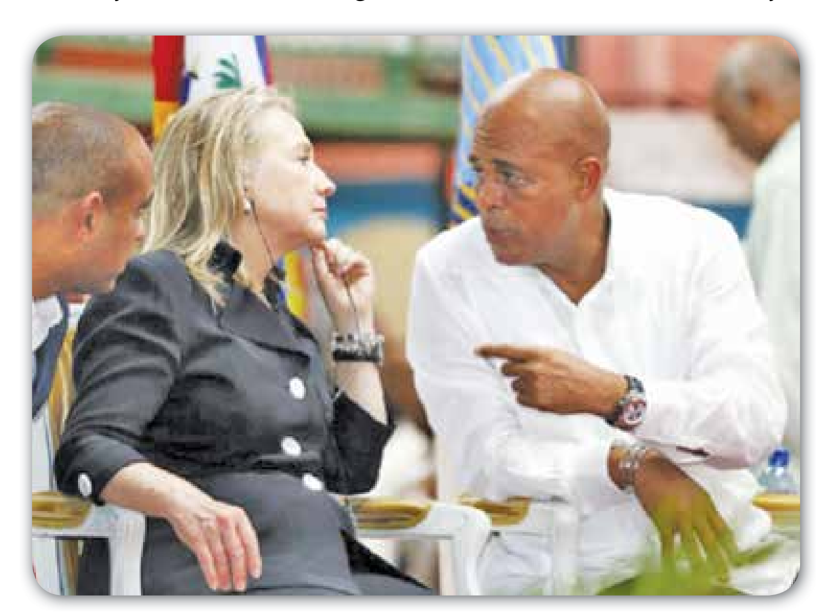
Quel argument peut justifier qu'une poignée de mercenaires dépouille ainsi une banque publique, tandis que c'est la population qui en subit les conséquences ? Le mensonge imprègne tous les actes de ces individus et est même devenu méthode de gouvernement. Ils multiplient des mensonges même sur les mesures qu'ils prétendent avoir prises.

Nous à *Haïti Liberté*, nous ne pourrons tolérer ni cautionner de tels actes ou agissement, puisque nous sommes guidés par une seule chose : la défense des intérêts des opprimés et des exploités et de l'immense majorité de la population pauvre. Nous défendons des principes et nous ne faisons de cadeaux à personne de la classe politique corrompue, voilà pourquoi nous combattons le système capitaliste et les instruments gouvernementaux à son service. Nous sommes pour la mise en accusation du système capitaliste et de tous ses laquais sans exception aucune.

De qui les États-Unis veulent-ils se moquer ?



Hillary et Bill Clinton aux anges avec leur instrument Michel Martelly



De gauche à droite Laurent Lamothe, Hillary Clinton et Michel Martelly



Michel Martelly et la secrétaire d'état américain Hillary Clinton



Bill Clinton et Michel Martelly

Par Isabelle L. Papillon

Le département du Trésor américain a annoncé, le mardi 20 août 2024, que l'ancien président Michel Joseph Martelly est sanctionné pour trafic de drogue. Mais cette anecdote n'est ni une nouvelle ni une information pour nous autres haïtiens, car qui dans le pays ne savait pas que Michel Martelly était un trafiquant ?

L'annoncer maintenant, c'est pour faire dormir les enfants. N'y a-t-il pas autre chose qui se cache derrière cette étonnante annonce. De qui les dirigeants Etats-uniens pensent-ils pouvoir se moquer ?

En vérité cette déclaration n'a fait ni chaud ni froid à la majorité de la population haïtienne. Surtout quand Bradley T. Smith, sous-secrétaire d'État par intérim au Terrorisme et au Renseignement financier a déclaré dans son communiqué que *« L'action menée aujourd'hui contre Martelly souligne le rôle important et déstabilisant que lui et d'autres membres des élites politiques corrompues ont joué dans la perpétuation de la crise actuelle en Haïti »*

Il y a une certaine hypocrisie dans cette affaire, pourquoi attendre tout ce temps-là pour le démasquer ? Quelle bête les a exigés de déclassifier un tel dossier si sensible pour eux ? C'est comme une découverte que vient de faire les Etats-Unis si l'on prend en considération Bradley T. Smith qui indique que *« Les États-Unis, en collaboration avec leurs partenaires internationaux, sont déterminés à déstabiliser ceux qui facilitent le trafic de drogue, la corruption et d'autres activités illicites qui alimentent l'horrible violence des gangs et l'instabilité politique »*

On ne peut pas dire que les experts de Washington ont la mémoire courte pour oublier déjà que ce sont eux qui ont imposé Michel Martelly comme président de notre pays pour nous humilier davantage. Et maintenant, ils viennent nous dire que : *« Martelly a abusé de son influence pour faciliter le trafic de drogues dangereuses, dont la cocaïne, à destination des États-Unis. En outre, Martelly s'est engagé dans le blanchiment des produits illicites de la drogue, a travaillé avec des trafiquants de drogue haïtiens et a parrainé de nombreux gangs basés en Haïti »*

Barack Obama et Joe Biden ne savaient-ils pas cela quand ils le choisissaient comme leur poulain en Haïti ? Hillary et Bill Clinton ne savaient pas l'itinéraire de celui qu'ils ont chéri, dorloté à la présidence en Haïti? Pour honorer Martelly, Bill Clinton n'avait-il pas un jour déclaré que Michel Martelly serait le plus grand chef d'Etat qu'Haïti ait connu ?

Evidemment, Washington l'a voulu en ce moment précis au pouvoir en Haïti, de sorte qu'il puisse exécuter leur ordre de façon à sauvegarder leur intérêt et de plus déstabiliser le pays. A commencer par le projet PetroCaribe du gouvernement chaviste, ce programme d'aide au peuple haïtien a été tout bonnement pillé et gaspillé de sorte que le pays ne sorte jamais de son enfer. Les Etats-Unis ne voulaient pas que l'histoire retienne que la Révolution Bolivarienne du Venezuela a aidé Haïti à sortir de son calvaire de sous-développement chronique. Et le régime de Martelly a été utilisé en tant qu'instrument des Etats-Unis contre le peuple haïtien.

L'impérialisme ne joue jamais perdant, il veut toujours gagner. Hier Martelly était leur chouchou contre le peuple haïtien, avec qui il badigeonnait notre visage avec de la boue. Aujourd'hui l'imperialisme le maltraite, du seul fait, qu'il a réalisé que partout dans le monde où émigrent des haïtiens, l'ancien président Michel Martelly est déclaré persona non grata, le peuple l'empêche de dormir. Maintenant, pour nous bafouer, l'impérialisme prétend s'arranger sur une position allant à l'encontre de son ancienne marionnette.

Le trafiquant travaillait pour eux, il était leur salaud, ils n'ont pas besoin de le relâcher. Ils peuvent continuer à fonctionner avec lui et tout leur arsenal humain travaillant pour eux en Haïti, à commencer par ceux-là qui font partir du Conseil Présidentiel qu'ils ont installé pour continuer leur œuvre là où Martelly l'avait laissée.

Par cette dénonciation ouverte, est-ce que cela signifie leur fin de son utilisation ? Les États-Unis ne comprennent pas non plus qu'ils ternissent leur visage en salissant celui de leur homme de confiance en Haïti. Cela montre, une fois de plus, que l'impérialisme américain ne s'oppose à rien, dans la mesure où ses intérêts ne sont pas lésés, mais la défense d'un quelconque intérêt ne peut se faire en utilisant des mercenaires de l'acabit de Martelly, de Juan Guiado et tant d'autres.

Cette annonce sans doute a également l'air d'un tract pour créer une certaine diversion dans le monde haïtien pour alléger le climat de révolte en gestation contre le Conseil Présidentiel de corruption que Washington a mis en place qui ne fait que semer les mêmes cochonneries que leur prédécesseur Michel Martelly.

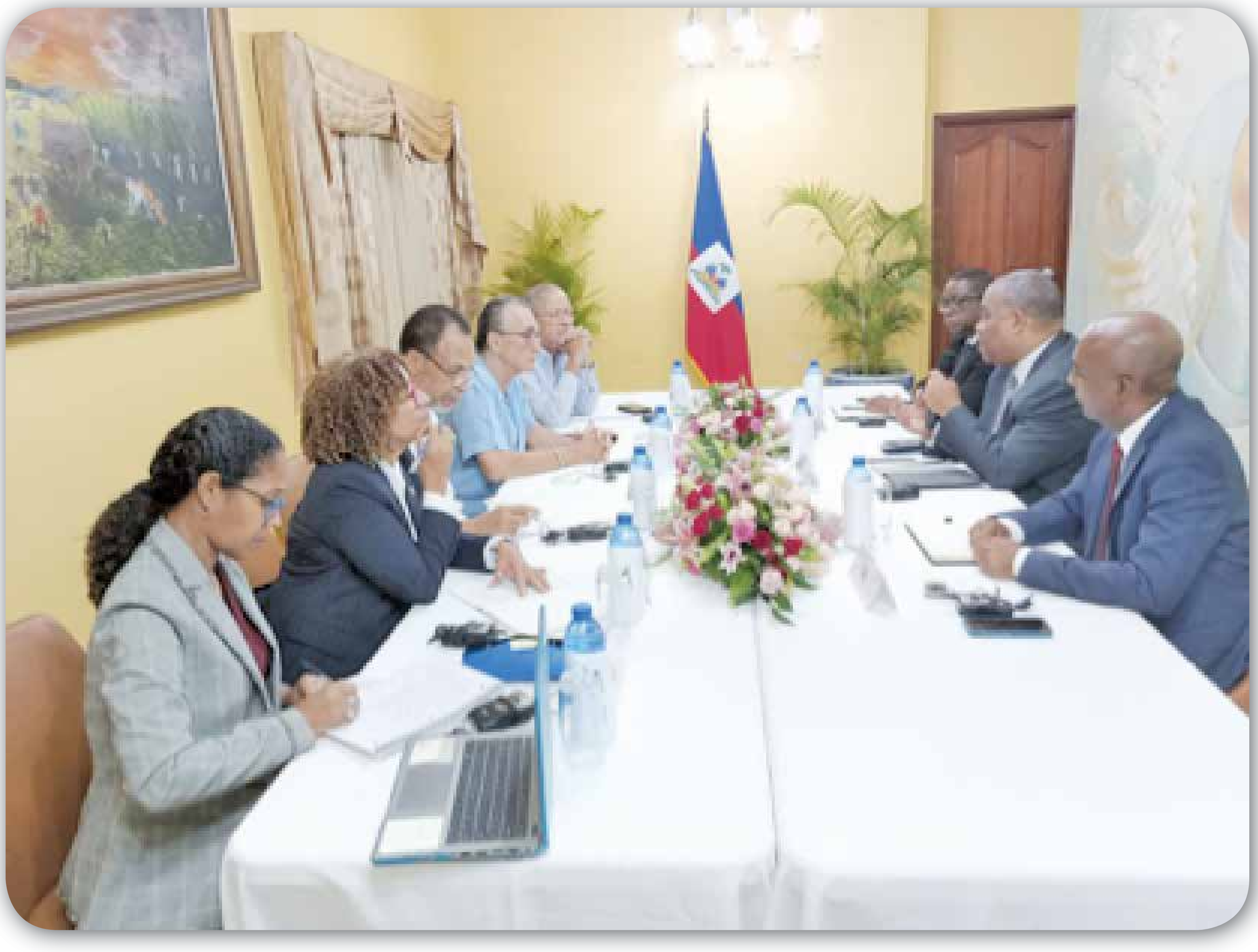
Washington, Martelly est votre salaud ! Restez avec …C'est votre laboratoire criminel qui a construit un tel instrument !

Non à Michel Martelly ! Non à la domination de l'impérialisme américain en Haïti !

Honte : la CARICOM est partie sans piper un mot

Par Marie Laurette Numa

Le vendredi 16 août 2024, la délégation de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) a quitté le pays à la cloche de bois, sans dire un mot à la presse haïtienne, tellement honteuse de la situation du pays qui, au lieu de s'améliorer dégénère davantage avec la question de corruption qui déstabilise complètement le Conseil présidentiel de transition auprès duquel il avait joué le rôle d'intermédiaire pour le mettre en place.
Ci-dessous, voici dans son intégralité, le rapport du Groupe de Personnalités Eminentes – Suite à la visite en Haïti, du 11 au 16 août 2024, remis au dirigeant et aux chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) le mardi 20 Août 2024.



Rencontre du Groupe de Personnalités Eminentes de la Caricom avec le Premier ministre haïtien Garry Conille

En réponse à une invitation du Président du Conseil présidentiel de transition (TPC) et aux appels des parties prenantes, le Groupe de personnalités éminentes de la CARICOM (EPG) a effectué une visite en personne en Haïti du 11 au 16 août 2024, dans le prolongement des précédentes réunions virtuelles avec le Conseil présidentiel, le Premier ministre et les dirigeants du secteur de nomination. L'EPG a estimé qu'il était nécessaire de vérifier et d'évaluer les progrès accomplis dans le processus de transition pour être en mesure de rendre compte aux chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes (CARICOM).

La visite a permis un échange de vues et un dialogue avec des représentants d'un large éventail de la société haïtienne – l'exécutif bicéphale ; le directeur général de la Police nationale haïtienne ; le ministre chargé des affaires féminines, les dirigeants du secteur de nomination ; les dirigeants des partis politiques non représentés au TPC ni au gouvernement ; le secteur de la société civile, y compris les associations de femmes et de défense des droits de l'homme ; les secteurs religieux et privé ; les syndicats ; et un groupe de la diaspora en visite. L'EPG a également rencontré des représentants des principaux partenaires internationaux d'Haïti (Canada, France, USA) ainsi que des représentants du Bureau des Nations Unies en Haïti (BINUH), de l'Organisation des États américains (OEA) et du Commandant de la Force de la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MSSM).



Le Groupe de personnalités éminentes de la CARICOM

La visite au TPC et au Premier ministre a permis de faire le point sur la situation générale, leurs activités et leurs plans ainsi que leurs préoccupations. L'EPG a été encouragé par le fait que le TPC semble faire des efforts pour surmonter les retards dans la mise en place d'un certain nombre d'institutions et d'entités clés requises par l'Accord du 3 avril entre les parties prenantes, telles que le Conseil électoral provisoire (CEP), l'Organe de contrôle de l'action gouvernementale (OCAG), le Conseil national de sécurité et la Conférence nationale. La question de l'éloignement entre certains secteurs et leurs représentants au Conseil et des frictions qui en résultent a été soulevée. Le GEP a également discuté du malaise des parties prenantes résultant de la non-publication de l'Accord du 3 avril, de l'absence des institutions critiques proposées, de l'inaction du Conseil et de l'impact négatif sur le Conseil de son inaction face aux allégations de corruption contre trois de ses membres.

Une préoccupation majeure exprimée par les deux institutions de gouvernance était les difficultés rencontrées par la police haïtienne et la force kenyane pour faire face à l'insécurité. Cela reste la principale attente du peuple haïtien. La préoccupation commune exprimée était que la force kenyane était à la fois en sous-effectif et sous-équipée et, par conséquent, n'avait pas la capacité de tenir le territoire récupéré. La nécessité de fournir un financement adéquat au MSSM pour une résolution rapide de ces pénuries d'équipement et de personnel a été soulignée, des nécessités également requises par la police haïtienne.

Pour sa part, le Premier ministre était parfaitement conscient que la fenêtre d'opportunité ne durerait pas longtemps et que la population du pays attendait une livraison. Il a clairement indiqué que le manque de ressources et l'effondrement des institutions de l'État constituaient des obstacles, mais que des efforts étaient en cours pour résoudre les problèmes socio-économiques et humanitaires critiques qui assaillaient la population. Le Premier ministre a souligné que, si le problème de l'insécurité n'était pas résolu, les progrès dans d'autres domaines critiques de l'action gouvernementale seraient très probablement compromis.

Lors des réunions avec un large éventail de représentants de la société civile et des partis politiques non représentés au sein du TPC et du gouvernement, il y avait un avis commun selon lequel ce qui était nécessaire était une réinitialisation et une reconfiguration du TPC. Il y avait unanimité concernant les préoccupations et les problèmes soulevés – l'incapacité de l'État à améliorer la sécurité ; la déception face au manque d'impact de la présence des forces kenyanes ; l'érosion de la confiance du public dans le TPC, exacerbée par le scandale de corruption et les demandes stridentes de retrait des trois conseillers ; la crainte croissante qu'en raison des retards, perçus comme de l'inaction, le processus de transition ne respecte pas l'échéance de février 2026 pour l'installation d'un président élu. Les représentants des partis politiques non liés au TPC ont dénoncé le caractère non inclusif du Conseil des ministres et les avantages pécuniaires et autres dont pourraient bénéficier, à l'approche des élections, les partis politiques représentés au Conseil par l'intermédiaire de leurs ministres désignés.

Les retards dans la mise en place des institutions essentielles, la nécessité d'une plus grande efficacité pour atteindre les principaux objectifs dans les délais impartis et l'impact corrosif des allégations de corruption ont contribué à la fragilité du processus de transition. Les allégations de corruption n'auraient pas pu survenir à un pire moment et nécessiteront une résolution rapide afin de préserver l'intégrité de l'institution et la confiance du public dans le processus de transition. À cet égard, l'enquête de l'agence d'enquête anti-corruption sera d'une importance cruciale. Il faut revenir à l'esprit de l'accord de la Jamaïque du 11 mars 2024, qui était fondé sur l'inclusion, le consensus et la responsabilité.

A quand la prise du pouvoir par le peuple?



Le Fondateur de la patrie, Jean-Jacques Dessalines disait : nous avons osé être libres, Osons l'être par nous-mêmes et pour nous-mêmes.

Par Henriot Dorcent

L'Histoire ne nous le pardonnera pas si nous ne prenons pas maintenant le pouvoir, disait Lénine dans la nuit du 24 au 25 octobre 1917 et en quelques heures seulement, Lénine et ses hommes prennent la tête du pays. Pourrons-nous aujourd'hui nous inspirer de cette déclaration pour nous organiser et partir à la conquête du pouvoir en Haïti?

En effet, la crise politico-économique et sociale ne fait que trop durer en Haïti et ne se résoudra pas tant que les masses populaires ne se soulèvent dans un mouvement autonome, organisé et discipliné sous le leadership conséquent d'une avant-garde révolutionnaire marxiste et léniniste.

Devants les multiples scandales de corruption impliquant les auditeurs du Conseil présidentiel de transition et des hauts fonctionnaires de l'Administration publique en Haïti, face à la répression policière de toute velléité de mobilisation des masses populaires, soutenue par la corruption et la mise en coupe de la presse parlée, écrite, télévisée et en ligne, considérant la déclaration du premier ministre Garry Conille de ne pas pouvoir organiser des élections/sélections à terme de cette transition de 21 mois, devant la constatation de la complicité de l' Ambassade Américaine et les pays du Core Groupe avec les groupes armés de la zone métropolitaine et de certaines villes de provinces, l'organisation des évasions dans les principaux centre carcéraux du pays, particulièrement les évènements survenus ce vendredi 16 Aout 2024 à St Marc confirment la complicité de l'État d'Haïti et des puissances tutrices. Il est temps pour nous de nous révolter et partir à la conquête du pouvoir politique pour une dernière transition, la véritable transition de rupture sur dix ans pour réparer les dégâts politiques, financiers, administratifs, économiques du régime PHTK en Haïti et sortir le pays de la domination des puissances occidentales dans le cadre d'une coopération SUD-SUD basée sur le droit du peuple haïtien à l'autodétermination.

Imaginez un instant une guérilla de prolétaires (Paysans, Ouvriers, jeunesse, et progressistes etc…etc.) s'engager dans une lutte armée en Haïti, les États-Unis d'Amérique du Nord seront les premiers à envoyer ses soldats et la CIA pour mater la rébellion et empêcher la réussite d'un mouvement révolutionnaire, ils ont trahi et luttent contre tous ceux qui avaient tenté de renverser le régime des Duvalier par les armes.

Haïti ne doit pas obéir, la première république de l'hémisphère qui a aboli l'Esclavage au 19ème siècle, nous exercerons nos droits en refusant de nous abaisser ni d'être réduit en esclavage déguisé.

Les traitres, les vendus et les corrompus qui se sont toujours mis au service et en service des intérêts étrangers et qui ont toujours essayé d'effacer de notre mémoire collective les luttes héroïques de nos ancêtres, seront neutralisés à jamais. Le Fondateur de la patrie, disait : nous avons osé être libres, Osons l'être par nous-mêmes et pour nous-mêmes.

Notre lutte aujourd'hui est une double lutte de libération nationale, contre l'exploitation capitaliste des commerçants du secteur prive des affaires (banquier, industriel, importateur, distributeur) et contre la domination de l'impérialisme occidental. Nous devons nous organiser dans la discipline pour affronter les mensonges éhontés de la bourgeoisie capitaliste de tous les pays et neutraliser tous les mauvais coups des mercenaires du système capitaliste moribond et leur assener le coup de grâce en Haïti.

Plus que jamais adoptons le slogan de Karl Marx : *« Prolétaires de tous les pays, Unissez-vous »* tirée de la conclusion du *Manifeste du Parti communiste*, publié en 1848 par Karl Marx et Friedrich Engels pour la relance de la lutte populaire autonome en Haïti.

Nous ne cesserons de répéter : *» la mobilisation populaire en permanence, disciplinée et conscientisée est le seul remède à l'arrogance et la répression macoute, à la domination et à l'exploitation bourgeoise, et à l'ingérence impérialiste en Haïti ».*

Liberté ou La Mort! La Patrie ou La Mort!

Le grand coup porté à la République Dominicaine



Par Narciso Isa Condé

À ceux qui parlent des États-Unis comme d'un exemple de démocratie, nous devons leur dire que l'histoire moderne ne connaît pas d'État plus despotique et criminel que celui de cette superpuissance.

Ignorant les massacres de sa guerre mondiale infinie, je vais faire référence à sa récente passion pour de nouveaux types de coups d'État : plusieurs au Venezuela, deux en Bolivie, un au Paraguay, un autre au Honduras… ceux du Pérou, du Brésil et du Guatemala, et les opérations de déstabilisation contre Cuba et le Nicaragua. Ils les exécutent toujours, ou tentent de le faire, là où ils perdent le contrôle politique.

Ici, depuis six décennies, ils n'ont eu besoin de faire appel ni aux anciennes ni aux nouvelles modalités de coups d'État, après le grand coup stratégique de l'invasion militaire de 1965, dont l'impact colonisateur perdure aux côtés du binôme dictatorial oligarchie-partitocratie capitaliste.

Puis l'occupation militaire a imposé l'État terroriste Balaguerista, la restauration de la culture Trujillo et la dépendance à l'égard des États-Unis. Le PRD-PRM, le PLD-FP, le système de partis traditionnel et des secteurs importants de la gauche et du progressisme ont fini par se joindre à ces phénomènes.

Au fil des années, le pouvoir en place, avec ces complicités, a réussi à émousser la conscience anti-impérialiste d'April et à effacer de l'imaginaire des nouvelles générations et d'une grande partie de la société la valeur de l'autodétermination pour renverser la contre-révolution et réaliser une action de bien-être social collectif.

La contre-révolution impérialiste a perduré avec un tel élan conservateur que ses complices ont réussi à détourner la Marche verte jusqu'à ce que le PLD épuisé et corrompu soit remplacé par l'option incarnée par Luis Abinader-PRM, auparavant attaquée par les élites capitalistes locales, articulée au pouvoir américain.

Ils ont ainsi garanti un saut qualitatif et quantitatif dans la recolonisation néolibérale et la montée du conservatisme : la pluie des PPP et des Trusts, la campagne de privatisation bien déguisée. L'augmentation de la dette extérieure sous la supervision du FMI et de la Banque mondiale. L'intervention permanente du Commandement Sud et de l'USAID, et l'extrême complaisance à l'égard de tout ce que les États-Unis ordonnent.

Nous entrons désormais dans une autre phase du processus colonisateur et néoconservateur. À une autre période de continuité du coup d'État stratégique qu'impliquait cette invasion brutale, qui inclut désormais la collusion du régime au pouvoir avec l'une ou l'autre des deux options impérialistes (Trump ou Kamala) et l'alliance pernicieuse avec le fan continental néo-fasciste de la région, comme cela vient de se produire dans le contexte de la récente tentative de coup d'État contre le chavisme. Étouffant!

Cette nouvelle phase de ce vieux grief nécessite deux vieux défis : sauver la souveraineté et nous libérer de la fraude incarnée dans le système institutionnel imposé, pour créer une véritable démocratie, une justice sociale et une autodétermination.

Aporrea News
12 Aout 2024

Ayiti

Ayiti… !
Peyi Kawonabo
Peyi Kasik Anri

Ayiti… !
Peyi Makandal
Peyi Desalin

Ayiti… !
Peyi Pyè Sili
Peyi Chalmay Peral

Peyi lènmi anvayi
Peyi Meriken okipe
Peyi Meriken ap kokobe

Ayiti…!
Peyi ki kraze lesklavaj
Peyi ki fè revolisyon

Ayiti… !
Ou gen pou leve kanpe
Ayiti… !
Ou gen pou leve mache
Ayiti… !
Ou gen pou refè 1804 !

Berthony Dupont

Lapriyè Boukman

Bondye ki fè solèy
Ki klere nou anwo
Ki soulve lanmè
Ki fè gwonde loraj
Bondye sila a lèzòt tande
Ki kache nan nyaj
L ap gade nou
Epi li wè tout sa blan fè
Bondye,
Blan mande krim,
Noumenm
Nou vle byenfè
Men Granmèt la ki si bon
Odonnen nou vanjans
Li va kondi bra nou
Li va ban nou lasistans
Pou jete pòtre bondye blan yo
Ki swaf dlo nan je nou
Koute lalibète k ap pale
Nan kè nou tout.

Boukman, 23 out 1791

Senmak : plizyè prizonye mouri nan yon tantativ pou sove kite prizon an



Prizon sivil Senmak la


Ensandi nan prizon an

Vandredi 16 out 2024 la, nan prizon sivil Senmak (Depatman Latibonit), plizyè prizonye blese ak anpil lòt mouri pandan yo t ap eseye sove kite prizon an.

Daprè yon rapò Myriam Fièvre ki se Majistra enterimè Senmak la pibliye, tantativ pou sove sa a fè 14 prizonye mouri ak 6 blese. Gen 2 ofisye polis ki blese tou, yo te kouri lopital ak yo pou trètman kondisyon yo mande.

Lapolis nasyonal nan Senmak te reprann kontwòl sitiyasyon an, pandan yo toujou kontinye ap chache 4 prizonye ki rive sove yo.

Entèvansyon lapolis nan Taba

Lapolis nasyonal la te fè yon kokenn operasyon nan Kafou Rita, espesyalman nan yon otèl , ki gen pou pwopriyetè Casalès Blanco, yo rele tou gwo Fanfan.

Daprè deklarasyon pòtpawòl PNH la, Michel-Ange Louis Jeune : yo te arete 13 moun, pami yo twa polisye ak de jounalis. Jounalis byen koni Daniel Banatte ak Richelson Cenejuste yo te arete nan vwazinaj otèl la abò yon Toyota Land Cruiser blan ki anrejistre Sèvis Leta. Yo te gen yon fizi, de pistolè, yon magazin ak 10 250 goud.

Lapolis sezi plizyè zam, plizyè magazin, yon menòt ak plizyè telefòn selilè pami lòt bagay.

Dissimuler la vérité sur les États-Unis à l'ère de la post-vérité



Le commandant du Commandement Sud des États-Unis, le général d'armée Laura Richardson, a visité la République dominicaine rencontrant le président de la République dominicaine Luis Abinader et des dirigeants militaires pour discuter de la coopération en matière de sécurité.

Par Narciso Isa Condé

« *La communication est basée sur des modèles et des recettes mondiales émanant de l'énorme puissance médiatique américaine. La post-vérité prévaut : les mensonges sont transformés en vérités, en demi-vérités et en peu de vérités.* »

À vrai dire.

En République Dominicaine et dans d'autres pays sous contrôle des États-Unis et des bourgeoisies dépendantes, autocensure forcée ou payée, censure directe et indirecte du grand capital et peur de représailles systémiques.

De telles ressources et impositions sont utilisées pour cacher et manipuler les faits, les opinions et les informations qui révèlent le visage criminel, mensonger et écrasant de la domination de cette superpuissance et d'autres composantes du système impérialiste occidental qu'elle protège.

La subordination à la principale ligne d'opinion mensongère qui naît de « l'État profond » américain (complexe militaro-industriel-financier, grandes entreprises et groupe de réflexion), à travers les agences et porte-parole du système impérialiste occidental, est évidente.

Presque tous les médias nationaux, producteurs de programmes, communicateurs, élites intellectuelles, ONG, fondations, églises, académies et dirigeants de partis sont subordonnés à cette ligne matricielle...

L'évasion des questions liées aux activités criminelles des Bush, OBAMA, Clinton, Biden, Kamala Harris, Blinker prolifère... tout au plus certains d'entre eux critiquent partiellement les aberrations de Trump et le considèrent comme fou.

RT, Telesur, Novosti, Prensa Latina, les agences chinoises, sont largement exclues en tant que source d'information et d'opinion.

La communication est basée sur des modèles et des recettes mondiales émanant de l'énorme puissance médiatique américaine.

Les agences américaines et d'Europe occidentale imposent des schémas de stigmatisation, de diabolisation et de silence sur tout ce qui est contraire à leur procédure et sur tout ce qui est alternatif ; personnes, gouvernements et processus inclus.

La post-vérité prévaut : les mensonges transformés en vérités, demi-vérités et peu de vérités.

Le monde réel mutilé ou sens dessus dessous.

L'aliénation à grande échelle.

C'est ce qui se passe en ce qui concerne la politique impérialiste, tant à l'extérieur de nos frontières qu'à l'intérieur de notre pays.

Dans le cas du Venezuela, le mensonge, la dissimulation et la fausse déclaration impériale ont battu tous les records atteints à l'ère de la post-vérité et de la dictature médiatique hémisphérique ; réalité déterminée par l'immense valeur de sa nature et la voracité impérialiste.

La matrice d'opinion absolument prédominante sur le cas vénézuélien, tant au niveau local que dans une large mesure au niveau mondial, est de fabrication américaine, colonialiste et hautement mensongère.

Le système médiatique, la machinerie idéologique dominante et ceux qui s'en nourrissent et acceptent la censure par peur ou assument docilement l'autocensure, cachent le long exercice de la guerre de quatrième génération et ses impacts destructeurs au Venezuela.

Ils diabolisent Maduro, les autres dirigeants et le processus en les qualifiant de dictature ou de tyrannie, avec son dictateur et son tyran ; tandis qu'ils sanctifient ou font taire leurs propres méfaits et ceux de leurs alliés.

Ils dissimulent les formes anciennes et nouvelles du terrorisme, le caractère fasciste des forces qui hégémonisent l'opposition électorale et les projets déstabilisateurs au Venezuela.

Ils ne disent rien du casier judiciaire de la candidate présidentielle et de Corina Machado.

Ils considèrent comme vrai tout ce qui émane de l'opposition fasciste et de leurs parrains gringos.

Ils ne bronchent même pas lorsque les autorités américaines choisissent d'agir comme des autorités électorales, prononcent des condamnations, menacent et interviennent dans le processus vénézuélien et dans d'autres qui ne leur plaisent pas.

Il existe de nombreux médias, producteurs et communicateurs de programmes, politiciens du système, églises et partis, sociologues et politologues qui agissent comme porte-parole des ennemis de la souveraineté du Venezuela et de Notre Amérique.

Même les communicateurs et les médias qui se prétendent progressistes jouent dans cette boue pro-impérialiste, cédant aux puissants propriétaires des grands médias et aux annonceurs influents des médias dans lesquels ils opèrent.

Mais la même chose se produit avec tout ce qui se passe ici en termes de déni de souveraineté par les États-Unis et avec ce qui se passe dans la société américaine.

Le système d'information et de communication et les faiseurs d'opinion exaltent la prétendue démocratie américaine, cachent sa pourriture et ses déformations, et ne disent rien de la façon dont les États-Unis écrasent notre souveraineté à travers le déploiement de tous ses instruments : USAID-CIA, DEA, FBI, Southern Command. , FMI, BM, BID...

Ils considèrent comme bonnes et valables l'intervention du Commandement Sud et des services de renseignements israéliens à la frontière dominicaine-haïtienne, la livraison du port de Manzanillo, la concession de terres rares à l'armée américaine, les accords des Forces armées avec le Commandement Sud, la participation au Groupe de Lima et le soutien à Guaidó et Leopoldo López, ainsi qu'à Edmundo González et Corina Machado ; tous promoteurs du néo-fascisme et auteurs de nombreux crimes majeurs.

Les échecs d'Abinader avec Guaidó et avec Edmundo-Corina les dépassent... ils ne disent même pas JI* après les défaites.

Les mineurs prédateurs bénéficient d'une énorme complaisance médiatique.

Sans parler d'Haïti... ils sont catégoriquement en faveur d'une intervention et prêts à remplacer les critiques de la dure colonisation par les États-Unis par une prétendue menace haïtienne.

Le manque de courage est omniprésent.

La souveraineté contre les États-Unis n'est pas à leur ordre du jour.

Le néolibéralisme endurci aussi.

Ils manquent de la moindre dignité nationale face au déni brutal par le Colosse décadent et agressif du Nord du droit à l'autodétermination des peuples : le principal droit collectif de toute société !

Aporrea news 09 Août 2024

Ndlr.

***JI !** Interjection en espagnol exprimant une impression subite ou un sentiment profond, tels que la stupéfaction, la surprise, la douleur, la gêne, etc.



Ils considèrent comme bonnes et valables l'intervention du Commandement Sud et des services de renseignements israéliens à la frontière dominicaine-haïtienne

Le feuilleton kenyan en Haïti !



Signature de l'Accord dénommé : SOFA entre l'ambassadeur Gandy Thomas, Représentant a.i. de la République d'Haïti auprès de l'OEA à Washington, et Lazarus O. Amayo, ambassadeur du Kenya aux Etats-Unis.

Par Catherine Charlemagne

(18e partie)

Le mardi 18 juin 2024, la délégation de la PNH conduite par Joachin Prophète, Inspecteur général de la PNH et Persans Robinson, le Responsable du SWAT, était arrivée dans la capitale kenyane, Nairobi, où les hauts gradés de la police d'Haïti furent accueillis par Japheth Koome, Inspecteur général de la police kenyane, Douglas Kania Kirocho, Inspecteur général du Service de la police kenyane et Noor Gabow, chef de la police administrative kenyane. Au terme de ce voyage sur la terre africaine, les membres de la délégation ont signifié leur contentement et leur satisfaction et ont témoigné toute leur confiance à l'égard des officiels et des dirigeants de la police du Kenya. Entre-temps, les nouvelles allaient bon train à Port-au-Prince. Chacun avançait une date d'arrivée des premiers kenyans en Haïti. Mais, en vérité, personne ne savait rien. Personne n'était dans la confidence. Seule la Maison Blanche, le Département d'État et le Pentagone détenaient la clé du déploiement. Les nouvelles autorités haïtiennes, le Conseil Présidentiel de Transition (CPT) et le nouveau chef du gouvernement intérimaire, Garry Conille, s'impatientaient eux aussi en mangeant leurs ongles.

Car, depuis plusieurs années, la situation échappe à tout contrôle des autorités qui, finalement par défaitisme, refusent d'entreprendre des moyens drastiques en matière de rétablissement de l'ordre public non seulement dans la capitale et ses périphéries : Croix-des-Bouquets, Ganthier, la Plaine, Torcelle, Carrefour, Mariani, Gressier, etc. complètement sous le contrôle des bandits, mais aussi dans le département de l'Artibonite où les gangs avaient chassé tous les policiers de la commune de Petite-Rivière de l'Artibonite et mis le feu au Commissariat de la ville avant de viser la ville Saint-Marc. Cependant, le mercredi 19 juin 2024, les dirigeants haïtiens avaient repris contact avec leurs homologues du Kenya par visioconférence. A travers un long entretien qui s'est déroulé entre le Président du Conseil Présidentiel de Transition (CPT), Edgard Leblanc Fils, et William Ruto, Président du Kenya, ils se sont entendus pour établir un circuit de communication unique entre les deux présidences.

C'est le Président du CPT qui a publié sur son compte **X** le communiqué annonçant, le mercredi 19 juin, l'établissement de ce canal officiel de communication entre les deux États dans le cadre du déploiement de la mission internationale. « *Le Président du Conseil Présidentiel de Transition, M. Egard Leblanc Fils, accompagné des Conseillers-Présidents, a eu, ce mercredi 19 juin, une réunion en visioconférence avec le Président de la République du Kenya, M. William Ruto, qui a accepté d'assurer le leadership de la Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité (MMAS) créée par la résolution 2699 des Nations-Unies. Le Président du CPT en a profité pour souligner l'importante contribution financière de 109 millions de dollars des États-Unis d'Amérique, tout en saluant celles que d'autres partenaires apporteront prochainement à la République d'Haïti. Les deux Présidents ont décidé d'établir à partir d'aujourd'hui un canal officiel de communication.* » Cette démarche avait été confirmée par l'autre partie le même jour et par le même moyen de communication. En effet, le Président William Ruto, depuis Nairobi, s'était fendu d'un message sur son compte **X** relatif à cette réunion par visioconférence qu'il a eue avec le chef du CPT.

« *Le Kenya croit fermement aux valeurs mondiales partagées du multilatéralisme telles que consacrées dans la Charte des Nations-Unies. Nous sauvegarderons les principes communs d'humanité qui nous permettent de faire progresser la paix, la sécurité et la stabilité. J'ai eu des entretiens avec le Conseil Présidentiel de Transition d'Haïti présidé par l'ingénieur Edgard Leblanc Fils. Nous établirons des canaux de communication dans le cadre de l'engagement continu en faveur du rétablissement de la paix en Haïti.* » Rappelons que ces échanges ont eu lieu le jour même où le Secrétaire d'État américain, Antony Blinken, avait autorisé son ministère à décaisser une nouvelle tranche de 109 millions de dollars sur les 300 millions promis par les Etats-Unis pour financer la Mission Multinationale en Haïti.

Selon le journal américain *The Miami Herald* du 18 juin 2024, cette décision du chef de la diplomatie américaine est connue sous le nom de « *Option nucléaire* ». C'est un équivalent de l'article 49-3 de la Constitution française autorisant le Premier ministre, chef du gouvernement, à faire passer à l'Assemblée Nationale une loi sans le vote des parlementaires. D'ailleurs, le journal avait rapporté la déclaration d'un haut fonctionnaire du Département d'État qui a approuvé la démarche de Antony Blinken. « *Avec l'autorisation de Blinken, il y a non seulement de l'argent pour acheter les équipements qu'une équipe d'évaluation de la sécurité kényane a jugé nécessaires avant l'arrivée des officiers à Port-au-Prince, mais cela envoie également un signal fort à d'autres nations. En avançant avec l'obligation des ressources, le Secrétaire indique également à d'autres pays la sincérité et le sérieux de notre engagement, en partie pour inciter les autres à augmenter leurs propres contributions à la mission* » cité par *The Miami Herald.*

Entretemps, dans la capitale fédérale américaine, les choses s'accélèrent. Le vendredi 21 juin 2024, l'OEA, à travers Cristobal Dupouy, le Représentant spécial permanent du Secrétaire général en Haïti, Luis Almagro, annonçait qu'un Accord sur le statut de la Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité en Haïti a été signé entre les autorités haïtiennes et leurs homologues kenyans. Selon l'information publiée sur le compte **X** de Cristobal Dupouy, ce jour-là, ce sont l'ambassadeur Gandy Thomas, Représentant a.i. de la République d'Haïti auprès de l'OEA à Washington, et Lazarus O. Amayo, ambassadeur du Kenya aux Etats-Unis, qui ont signé cet Accord dénommé : SOFA (Status Of Force Agreement) sur le statut de la mission ce 21 juin 2024. Sur son compte **X**, le diplomate de l'OEA note que « *Cette entente juridique (SOFA/SPA) déposée à l'OEA est une étape importante qui devrait accélérer le déploiement de la MMAS. Le SOFA/SPA est destiné à clarifier les termes sous lesquelles les troupes stationnées peuvent intervenir et doivent se comporter. Les questions relatives aux opérations militaires, comme la localisation des bases et l'accès aux services, sont couverts par des ententes séparées.* »

En réalité, lorsqu'on prend connaissance de la teneur de cet Accord comportant 26 articles de protection proprement dite et deux autres supplémentaires relatif aux dispositions diverses, l'on découvre qu'il s'agit, en vérité, d'un véritable cadeau d'immunité fait aux membres de la mission, dans la mesure où en Haïti, ils sont intouchables et ne sont responsables que devant les chefs de la mission quels que soient les forfaits, actes, voire d'éventuels crimes qu'ils pourraient commettre et ce quel que soit l'endroit où ils se trouvent sur le territoire haïtien. En clair, les autorités haïtiennes se sont couchées devant la Communauté internationale et acceptent l'intégralité des demandes, voire des diktats de cette mission. Rien, absolument rien n'a été refusé à la mission. Ce qui confirme que Haïti en 2024 est bel et bien un État sous tutelle. Juste quelques extraits de cet « *Accord Relatif aux Protections de Statut de la Mission Multinationale d'Appuis à la Sécurité en Haïti* (MMAS) » peuvent donner une idée de l'avilissement des dirigeants de la Transition ayant sollicité et cautionné ce déploiement pour une énième fois des forces étrangères sur le sol d'Haïti.

(…) **1**- Tout le personnel de la MMAS, y compris le personnel recruté localement, jouit de l'immunité de juridiction pour tous les actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions officielles (y compris ses paroles et écrits). Cette immunité continue d'avoir effet même lorsqu'ils ne feront plus partie du personnel de la MMAS ou ne seront plus employés par cette dernière et après que les autres dispositions du présent Accord auront expiré.

2- Le Gouvernement haïtien reconnaît : le droit de la MMAS et de ses contractuels d'importer, par la voie maritime, aérienne ou terrestre la plus aisée et directe, en franchise de droits, de taxes, de redevances et autres charges, sans autre interdiction ni restriction, des équipements, des provisions, des fournitures, du carburant, des matériaux et autres biens, y compris des pièces de rechange et des moyens de transport, destinés à l'usage exclusif et officiel de la MMAS .

3- Si le Gouvernement haïtien estime qu'un membre du personnel de la MMAS a commis une infraction pénale, il en informe le (la) Commandant(e) de la MMAS dans les meilleurs délais et lui présente tout élément de preuve en sa possession. Le personnel de la MMAS est soumis à la juridiction exclusive de son État participant en ce qui concerne toute infraction pénale qu'il commettrait en Haïti.

4- Le Gouvernement haïtien garantit que les locaux attribués à la MMAS sont inviolables et soumis à l'autorité et au contrôle exclusifs de celle-ci; garantit un accès permanent, direct et immédiat à ces locaux lorsque des membres du personnel de la MMAS sont postés dans les mêmes locaux que du personnel de police d'Haïti…

5- Haïti accepte d'établir, dans les meilleurs délais, à des fins d'appui à la MMAS, des installations temporaires de douane destinées à la mission dans des lieux pratiques pour cette dernière et n'ayant pas été précédemment désignés comme ports d'entrée officiels en Haïti. Le pays reconnait aussi le droit d'établir, de maintenir et d'exploiter des économats au siège de la MMAS, dans ses camps et à ses postes au bénéfice du personnel de la MMAS.

6- Conformément à la Résolution 2699 (2023) du Conseil de sécurité, le Gouvernement haïtien accorde à la MMAS et son personnel ou ses contractuels les privilèges, immunités, facilités ou concessions qui s'appliquent selon la Convention. « *Les États participants, leurs biens, leurs fonds, leurs avoirs et la MMAS et son personnel jouissent des privilèges et immunités énoncés dans le présent Accord.*

7- *Le Gouvernement facilite l'entrée en Haïti, la résidence et la sortie de ce pays :*

a) Du personnel de la MMAS, sans délai ni entrave, et est tenu informé de ces mouvements. b) Dispense des formalités de passeport et de visa, ainsi que de l'inspection et des restrictions prévues par les services d'immigration, et du paiement de tous droits ou taxes à l'entrée ou à la sortie d'Haïti. » (…)

Après la signature dudit Accord qui avilit davantage l'élite politique et qui met à nu leur irresponsabilité en tant que telle, il était devenu évident que le déploiement ne saurait tarder même si nous affirmons que les deux équipes qui dirigent la Transition à Port-au-Prince, en dépit de livrer le pays à une vraie occupation militaire étrangère, sans avoir aucun regard à ce qui pourrait se passer au sein de cette mission, n'étaient nullement au courant de quoi que ce soit, c'est-à-dire, n'avaient aucune idée du jour exact que cela allait se produire. Deux jours après la signature de cet Accord de la honte, la presse internationale avait commencé à distiller des informations relatives au débarquement qui était imminent selon elle. Nous sommes le dimanche 23 juin 2024. L'*Agence France Presse* (AFP), *Associated Press* (AP) et *Reuters,* dans leurs bulletins, avaient indiqué, selon une source gouvernementale kenyane, que le déploiement était pour cette semaine. Car, d'après une source au ministère de l'Intérieur kenyan, « *Les préparatifs sont en cours pour un départ de l'équipe pour Haïti mardi. Nous avons déjà deux équipes préparatoires qui sont parties, une la semaine dernière et une autre hier samedi.* » *AFP* 23 juin 2024.

D'autre part, le lundi 24 juin, ces mêmes agences de presse avaient précisé que, d'après le ministère de l'Intérieur qui n'a pas donné de chiffre, « *Les premiers contingents Kenyans dans le cadre de la Mission Multinationale de Soutien à la Sécurité (MMSS) autorisée le 2 octobre 2023, par la résolution 2699 votée au Conseil de sécurité de l'ONU, quittera Nairobi à destination de Port-au-Prince demain mardi 25 juin 2024 pour combattre aux côtés de leurs frères d'armes de la Police Nationale d'Haïti (PNH) la violence des gangs armés* » Cette déclaration a été faite en marge d'une cérémonie organisée dans une base de la police kenyane qui était sur le départ le lundi 24 juin 2024 à laquelle le Président William Ruto en personne a participé et a procédé à la remise des couleurs.

En effet, accompagné de celui qui devait prendre le Commandement militaire de la mission à Port-au-Prince, le chef des opérations du Service administratif et l'Inspecteur général principal adjoint de la Police, le général Geoffrey Otunge et du ministre de l'Intérieur, Kithure Kindiki, le Président

suite à la page(16)

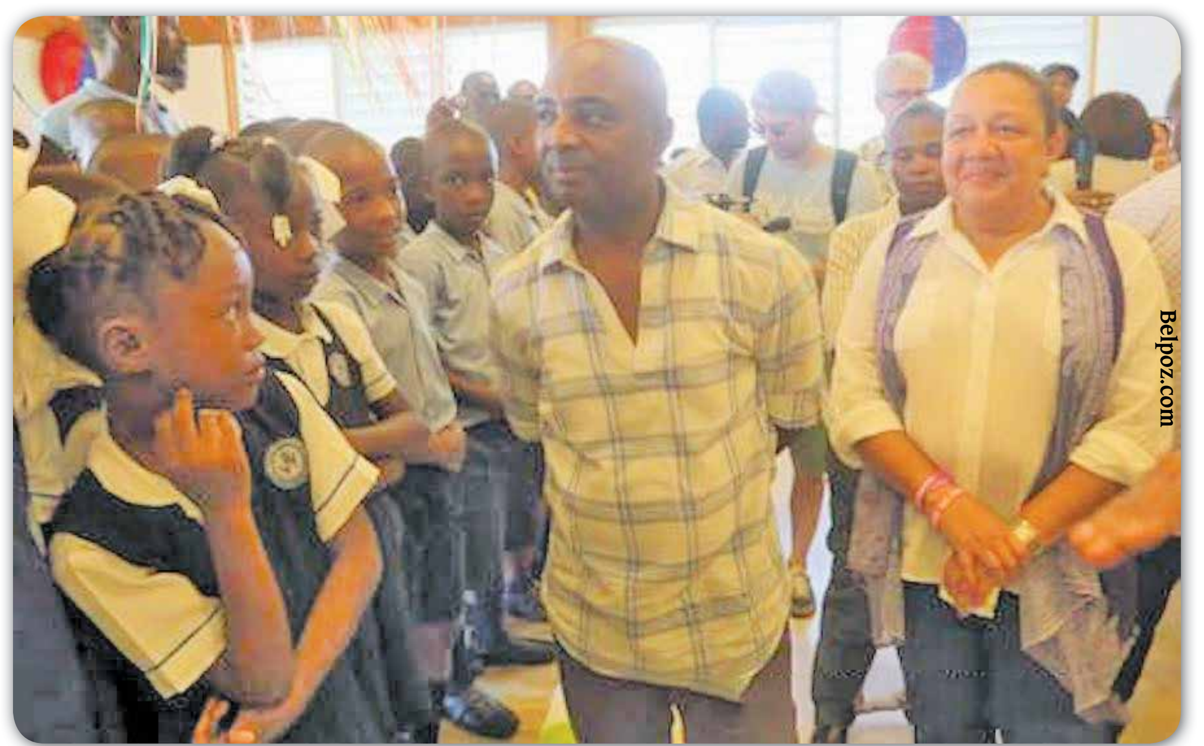


Délégation de la PNH dans la capitale kenyane, conduite par Joachin Prophète, Inspecteur général de la PNH et Persans Robinson, Responsable du SWAT. Elle a été accueillie par Japheth Koome, Inspecteur général de la police kenyane, Douglas Kania Kirocho, Inspecteur général du Service de la police kenyane et Noor Gabow, chef de la police administrative kenyane.

Why is Washington Sanctioning Former Haitian President Martelly Now?



The U.S. Treasury Department sanctioned Haiti's former President Michel Martelly on Aug. 20. The question is: why now?



Martelly's Education Minister Nesmy Manigat, and still a close Martelly ally, is today Prime Minister Garry Conille's chief-of-staff.



Preble-Rish Haiti S.A. founder Gesner Champagne (right) with (left to right) President Michel Martelly, Claudia St. Rémy Champagne, former coup president Prosper Avril and his wife, Mme. Avril.

by Kim Ives

Nobody could really be shocked when the U.S. Treasury Department announced on Tue., Aug. 20 that it was initiating rather mild sanctions against former Haitian President Michel "Sweet Micky" Martelly, 63, who has been comfortably living in recent years in Miami's tony Upper East Side neighborhood on Biscayne Bay.

"Martelly abused his influence to facilitate the trafficking of dangerous drugs, including cocaine, destined for the United States," the U.S. Treasury Department said in a press release. "Additionally, Martelly engaged in the laundering of illicit drug proceeds, worked with Haitian drug traffickers, and sponsored multiple Haiti-based gangs."

Most Haitians, and surely U.S. law enforcement and intelligence, knew of Martelly's close connection with drug traffickers, which dates back to long before he became Haiti's president from May 2011 to February 2016. His father-in-law, Charles "Bébé" St. Rémy, was one of Haiti's biggest drug kingpins, for whom the ribald musician "Sweet Micky" was a mule carrying drugs and money between the U.S. and Haiti, according to a close but estranged family member.

The drug *capo* mantle was later passed to Charles "Kiko" St. Rémy, Bébé's son, who reigned as the terrifying and violent strong-man behind the scenes of Martelly's government, of which his sister, Sophia St. Rémy Martelly, was the powerful and corrupt First Lady.

So the big question is: why did Washington help to hoist Martelly to power in 2011 and then wait until now to denounce his nefarious ways and connections?

There are numerous theories bouncing around Haiti and its North American diaspora, but three principal hypotheses stand out.

1) The U.S. does not want to see Martelly back in power.

Extensively interviewed by *Haïti Liberté*, confidential sources who worked in the United Nations Office in Haiti (BINUH) emphasized their alarm at the prospect of Michel Martelly returning to power above all because of the power and danger of Kiko St. Rémy.

The current de facto government of Prime Minister Garry Conille, in conjunction with a Transitional Presidential Council (TPC), is tasked with carrying out elections that will install an elected government on Feb. 7, 2026. Conille and the TPC are still wrangling over forming a Provisional Electoral Council (CEP) to promulgate an electoral law, calendar, and structure for the polling, which aim to fill every elected post in Haiti, all currently vacant.

Meanwhile, campaigning has unofficially begun, with Martelly using his "Sweet Micky" persona to get the ball rolling. Already in Florida, he has held several high-profile public and private concerts, all of which have generated controversy and attention. (As famous American circus owner P.T. Barnum said: ""There's no such thing as bad publicity, as long as they spell your name right.")

One of the biggest controversies has grown over his plan to take part in New York City's annual West Indian Day Parade Carnival, which will take place as usual on Brooklyn's Eastern Parkway on Sep. 2.

Jensen Desrosiers, an owner of Brooklyn's Anba Tonèl Restaurant and one of the initiators of the "Little Haiti and the Labor Day Haitian Task Force" of artists, business people, and community activists told *Haïti Liberté* that the group had effectively convinced the West Indian American Carnival Association (WIADCA), which runs the Carnival, to bar Martelly. "There is no way he will be participating in the parade," Desrosiers said.

Despite such assurances, Haitian community mobilizations and anxiety about Martelly's possible participation continue. Nonetheless, the new sanctions should to make that unlikely.

So, if Washington is trying to nip Martelly's possible candidacy in the bud, the timing of sanctions at this time makes sense.

2) Washington is sending a shot across the bow of Conille and the TPC.

There is now tremendous turmoil within the TPC and between the TPC and Conille. The tension has come to a head over Conille's firing of National Bank of Credit (BNC) president Raoul Pascal Pierre-Louis, who blew the whistle on an alleged attempt by three TPC members to bribe him for $757,000.

Although the TPC is rent by rivalries, its seven voting members representing seven political sectors/parties (including Martelly's Haitian Bald-Headed Party or PHTK) may find the unity to oust Conille due to their shared disenchantment with him. Washington, on the other hand, would like to preserve the status quo, with both Conille (of whom it approves) and the TPC remaining unchanged. The sanctioning of Martelly could be a warning to all the TPC's politicians that nobody is immune from prosecution.

Meanwhile, it may also be a warning to Garry Conille himself. Nesmy Manigat was Martelly's Education Minister, who was accused of massive corruption by illegally funneling from Haiti's education budget "millions [of dollars] to senators, deputies, and Sophia Martelly," according to the website Haitian-Truth.org. Today, sources say he is still very close to Martelly while he is Conille's chief-of-staff. Manigat, through Conille, could have an important influence on the proposed upcoming elections, a prospect which may also alarm Washington.

3) Washington is warning Martelly's associates in Haiti not to mess with Conille.

In July, Conille instructed Haiti's "Anti-Corruption Unit (ULCC), the Superior Court of Auditors and Administrative Disputes (CSCCA), the General Inspectorate of Finance (IGF), and the Government Commissioner at the Court of First Instance of Port-au-Prince to conduct a 'joint investigation' into a 'significant suspicion of corruption' surrounding the sale of fuel to the Office of Monetization of Development Aid Programs (BMPAD), which resulted in the misallocation of several million dollars by the Haitian state," according to *Le Nouvelliste*.

The disputed sale in question was made by a Haitian company, Preble-Rish Haiti SA, which has had a close relationship with both Martelly and his successor, Jovenel Moïse. The company's principal founder, Gesner Champagne, married Kiko St. Rémy's and Sophia Martelly's sister, Claudia St. Rémy, which stands to reason given his close friendship with Martelly for years.

"In March 1996, Gesner Champagne was arrested in the United States on arms trafficking charges," explained Jake Johnston in a 2019 CEPR article. " Martelly, it was reported, paid the $150,000 bail, and Martelly owned the house at the Miami address Champagne listed in court documents. He eventually reached an accommodating plea deal after cooperating in another investigation."

A New York judge ruled that Haiti should pay Preble-Rish $28 million, which appears to be the ruling that Conille is now challenging.

Preble-Rish was also involved in organizing and facilitating the failed attempt in February 2019 by U.S. mercenaries to abscond with $80 million from Haiti's central bank on behalf of then President Moïse. Nonetheless, two years later, Moïse ended up at odds with Preble-Rish over the contested fuel deal, which is still under investigation.

Whether one or a combination of the above scenarios may have helped spur U.S. action against Martelly, the sanctions remain very moderate. As Haiti activist lawyer Brian Concannon, Jr. pointed out in a tweet: "The actual sanctions that were announced don't seize or freeze any assets or stop him from doing business in the U.S.. They just limit his ability to obtain loans, credit and investments, and to exchange money."

The Treasury Department's Office of Foreign Assets Control (OFAC) admitted as much in their announcement of the measures, trumpeting the "power and integrity of OFAC sanctions" because of the agency's "willingness to remove sanctions consistent with the law."

"The ultimate goal of sanctions is not to punish, but to bring about a positive change in behavior," OFAC emphasizes.

But the odds of Martelly changing his behavior after so many years of impunity, and even rewards from those now scolding him, would seem to be very slim.

QU’EST-CE QUI SE CACHE DERRIÈR

Par John Wight*

« Qu’aucun Irlandais ne jette une pierre à l’étranger ; il pourrait toucher son propre membre de clan. Qu’aucun étranger ne vilipende les Irlandais ; il pourrait vilipender sa propre race. » — James Connolly

La série d’émeutes raciales et anti-migrants qui ont balayé les vastes régions désindustrialisées de l’Angleterre dans le Nord-Ouest, le Nord-Est, les Midlands et le Yorkshire a été ineffablement horrible à voir.

Des bandes d’hommes masqués attaquent des hôtels occupés par des demandeurs d’asile et tentent d’y mettre le feu, lancent des missiles sur des lignes de police étroites, incendient des bibliothèques, attaquent des commerces appartenant à des Noirs et des personnes de couleur, lancent des saluts nazis et lancent des salves contre des mosquées : nous ne sommes pas en Allemagne en 1934 et 1935, mais en Angleterre en 2024.

Il ne fait désormais aucun doute que l’extrême droite a été enhardie dans toute l’Angleterre par le Brexit de 2016. Le Brexit n’a jamais été une question de démocratie, mais d’identité. Il s’agissait de savoir qui est vraiment britannique et qui ne l’est pas vraiment. Il s’agissait de savoir qui appartient vraiment à l’Angleterre et qui n’y appartient pas vraiment. Et il s’agissait de savoir ce que signifie vraiment être britannique et ce que cela ne signifie pas vraiment.

Des millions de blancs pauvres de la classe ouvrière dans des communautés assiégées du Nord et des Midlands se sont fait dire et ont cru que le Brexit résoudrait tous leurs problèmes. Ils ont été bombardés de propagande anti-migrants et xénophobe par une poignée de riches prédicateurs de haine blancs et d’opportunistes — Nigel Farage, Jacob Rees Mogg, Boris Johnson, etc. — et ils y ont cru.

On leur a menti.

Utilisés comme matière électorale par la section la plus réactionnaire de la classe dirigeante et de l’élite politique britanniques, ils se sont tournés vers un ennemi qu’ils pouvaient voir devant eux, parmi eux, visible à l’œil nu. Ajoutez à cela une bonne dose de nationalisme anglais de base et de tropes obscurantistes concernant l’héritage de Winston Churchill et de la Seconde Guerre mondiale, et ce à quoi nous assistons aujourd’hui est une crise qui n’attendait qu’une étincelle.

Cette étincelle est venue avec l’horrible attaque au couteau de masse dans une aire de jeux pour enfants à Southport, juste au nord de Liverpool, le 23 juillet. Le résultat a été la mort de trois fillettes et la colère compréhensible et justifiée d’une communauté et d’un pays. Le fait que l’agresseur présumé soit en réalité un migrant rwandais de 17 ans de la deuxième génération n’a fait qu’ajouter à la rage déjà provoquée par la croyance selon laquelle le refus initial de la police de révéler son identité était dû au fait qu’il était musulman – quelqu’un qui était arrivé sur les côtes anglaises sur l’un des bateaux de migrants, dont l’existence a été cyniquement et efficacement instrumentalisée.

Y a-t-il une crise migratoire en Angleterre ? Oui, il y en a une. Est-ce la faute des migrants ? Non, ce n’est pas le cas.

Cette crise migratoire est le fruit de la politique étrangère occidentale qui dure depuis des décennies. En d’autres termes, nous, l’Occident, détruisons et déstabilisons des pays du Moyen-Orient et d’Afrique du Nord, et les personnes touchées viennent en Occident pour échapper à la destruction. Ce faisant, ces personnes désespérées et traumatisées font ce que n’importe lequel d’entre nous ferait dans les mêmes circonstances.

Les migrants et les demandeurs d’asile ne sont pas des animaux de compagnie à qui l’on prodigue les balivernes moralisatrices si chères à une intelligentsia libérale dont les habitants n’ont jamais connu un seul jour d’insécurité économique. Ce sont des gens dont l’arrivée en nombre croissant a posé un défi social et économique aux communautés de la classe ouvrière qui ont été forcées de supporter 14 années d’austérité brutale et incessante.

Cela dit, la diabolisation et la déshumanisation des migrants et des musulmans, tous deux mis dans la même boîte raciste, sont l’œuvre du diable. Le véritable problème auquel tous les gens de bonne volonté doivent faire face est un système capitaliste qui a façonné une utopie pour quelques-uns et une dystopie pour beaucoup trop de gens. Le résultat est que des millions de pauvres autochtones de la classe ouvrière ont peur de l’avenir et sont en colère contre le présent. Vivant dans des communautés qui réclament des investissements et qui doivent faire face à des services publics sous-financés, leur colère est entièrement justifiée. Le problème est qu’elle est dirigée contre la mauvaise cible.

L’amplification des différences culturelles entre différents groupes ethniques comme un problème de division par la droite occulte la situation économique désastreuse partagée par tous. Les demandeurs d’asile qui séjournent dans des hôtels sont victimes du même système néolibéral et colonial que ceux qui les attaquent. Le résultat est que l’élite capitaliste au pouvoir peut dormir sur ses deux oreilles, sachant que sa richesse et son pouvoir resteront intacts.

La pauvreté est le pire des crimes. Non seulement elle attaque le corps, mais elle viole l’esprit. Elle sème le désespoir et cultive la colère. Cette colère, lorsqu’elle est dirigée contre la source réelle, devient une force matérielle pour le bien. Lorsqu’elle est dirigée contre la mauvaise source, comme ce fut le cas ces dernières semaines difficiles en Angleterre, elle se traduit par des actes de brutalité insensés.

L’extrême droite n’a jamais été aussi bien lotie et il n’a jamais été aussi crucial de tirer les leçons de l’histoire. L’extrême droite a déjà été confrontée et vaincue dans les rues d’Angleterre et elle doit, de toute urgence, être confrontée et vaincue maintenant. Mais ce faisant, il est impératif que nous ne laissions pas le capitalisme et ses disciples riches et privilégiés s’en tirer à bon compte.

En fin de compte, ils sont les serviteurs de cette crise. Nous récoltons ce qu’ils ont semé.



Au Royaume-Uni, des milliers de manifestants contre le racisme après les émeutes d’extrême droite



L’histoire du Royaume-Uni est marquée par de grandes violences racistes



Deux hôtels hébergeant des migrants attaqués

***John Wight**, auteur de Gaza Weeps, 2021, écrit sur la politique, la culture, le sport et tout le reste. Merci de bien vouloir souscrire un abonnement sur son site Medium.

Consortium News
7 août 2024

E LES ÉMEUTES EN ANGLETERRE ?



Une camionnette en feu lors d'émeutes à Southport, en Angleterre, le 30 juillet 2024. (StreetMic LiveStream, Wikimedia Commons, CC BY 3.0)



Y a-t-il une crise migratoire en Angleterre ? Oui, il y en a une. Est-ce la faute des migrants ? Non, ce n'est pas le cas.



L'histoire du Royaume-Uni est marquée par de grandes violences racistes

JOYEUX ANNIVERSAIRE HAÏTI LIBERTÉ 17 ANS DE LUTTE CONTINUE !

Célébration amicale : Samedi 24 Août 2024

1583 Albany Ave Brooklyn, NY 11210

9h PM au local du journal

Au programme :
Dîner, Musique, Film, livres et Chants patriotiques

Information: 718-421-0162

Message subliminal de Pékin à Washington au milieu des tambours de guerre



Confrontation entre Pékin et Washington

Par Lama El Horr*

La colère est pyromane. Sous son influence, nous avons tendance à provoquer une réaction de l'adversaire, qui sert de combustible pour attiser les flammes, augmentant ainsi la légitimité de l'enfer de colère. La méthode est commode pour pratiquer l'inversion accusatoire et faire de celui qui réagit à l'agression l'instigateur de l'enfer.

Aujourd'hui, Washington est en colère. L'objet de cette colère est la montée en puissance spectaculaire de la Chine, qui ébranle de plus en plus les fondements et la légitimité de la domination américaine sur le monde. Cette colère américaine a désespérément besoin de prétextes pour à la fois justifier et intensifier les hostilités contre Pékin. Les États-Unis cherchent donc à provoquer une réaction violente de son principal rival géopolitique : la Chine.

Jusqu'à présent, cette stratégie américaine de surenchère a eu l'effet inverse de celui escompté. Que ce soit dans l'environnement immédiat de Pékin, au Moyen-Orient, en Afrique ou en Europe, la pression américaine contre la Chine et ses partenaires a renforcé la vocation pacifiste de Pékin, au point d'en faire un acteur diplomatique incontournable dans la résolution des crises les plus aiguës du monde. Au grand dam de la soif de feu de Washington.

Une escalade des tensions minutieusement organisée par Washington et ses alliés

La stratégie d'escalade des tensions de Washington vise à cibler les points d'appui qui font de la multipolarité prônée par Pékin et la Russie une réalité géopolitique. Fomenter des conflits impliquant les partenaires stratégiques de Pékin est la voie que semblent avoir choisie les États-Unis pour freiner la montée en puissance de la Chine et nuire à ses investissements stratégiques.

Lorsque Washington a permis à Israël d'assassiner le leader politique du Hamas en charge des négociations, sur le sol iranien et dans la foulée de la Déclaration de Pékin, les efforts de la diplomatie chinoise pour unifier les factions palestiniennes ont également été visés. Lorsqu'Israël a bombardé le consulat iranien à Damas au mépris de la Convention de Vienne, la Chine, qui entretient un partenariat stratégique avec l'Iran et la Syrie, a également été visée. Lorsque Washington et ses alliés bombardent le Yémen pour lever tout obstacle au nettoyage ethnique des territoires palestiniens, la Chine, qui a œuvré au rapprochement entre Riyad et Téhéran, puis entre Riyad et Sanaa, est également visée. Lorsque les membres du Conseil de sécurité de l'ONU adoptent une résolution sur la nécessité d'un cessez-le-feu à Gaza, et que les États-Unis déclarent que cette résolution n'est pas contraignante, la Chine, qui prône le respect du droit international et dont les intérêts stratégiques sont menacés par l'insécurité régionale, est également visée.

Les derniers développements concernant le Sahara occidental présentent des similitudes frappantes avec ceux de l'Asie occidentale. Comme pour la question palestinienne, le bloc occidental bafoue le droit international, qui consacre le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination – sauf qu'ici, c'est le partenariat économique Chine-Algérie, et le partenariat sécuritaire Russie-Algérie, qui semblent être dans le viseur de Washington. Et n'oublions pas que le gaz algérien est censé soulager les Européens des sanctions antirusses, et que l'Algérie continue de parler au nom du peuple palestinien.

Susceptible d'attiser les tensions sur le flanc occidental de l'Afrique du Nord, le Sahara occidental constitue une aubaine pour Washington au moment où l'Algérie et ses voisins du Sud (Mali, Niger, Burkina Faso) se sont engagés dans un processus de décolonisation de leur modèle de développement et de sécurité – un processus qui est sur le point de s'étendre à d'autres pays qui vivent eux aussi sous tutelle occidentale depuis les indépendances, comme le Tchad et le Nigeria.

A l'instar d'Israël face à l'Iran, de l'Ukraine face à Moscou ou de Séoul face à Pyongyang, la France s'est vue assigner le rôle d'exécutant de la stratégie américaine de confinement de la Chine, à travers la diabolisation de l'Algérie. Paris est aidée dans sa mission par les accords d'Abraham, conclus entre le Maroc et Israël sous l'égide de l'administration Trump, qui contribuent à renforcer la présence de l'OTAN en Afrique du Nord – de manière moins brutale, pour l'instant, qu'en ex-Yougoslavie.

Cette stratégie d'escalade atlantiste confine au grotesque lorsqu'il s'agit du Venezuela, pays candidat aux BRICS et l'une des premières réserves mondiales de pétrole et de gaz. Après des décennies d'outrages subis par Caracas – tentatives de coups d'État, assassinats médiatiques de dirigeants légitimes, asphyxie de l'économie par des sanctions de type apartheid –, les États-Unis n'ont toujours pas atteint leur objectif : prendre le contrôle des ressources stratégiques du pays et y installer leurs bases militaires. Comme dans le cas de l'Iran, l'aide de Pékin et de Moscou a été cruciale pour éviter l'effondrement du Venezuela.

La décision du bloc occidental de reprendre l'affront de ne pas reconnaître le président élu vient d'être sévèrement contrariée par Pékin et Moscou. Invité au sommet des BRICS qui se tiendra en Russie en octobre, Nicolas Maduro a annoncé qu'il pourrait confier l'exploitation des ressources stratégiques de son pays à des membres de cette structure. Caracas semble avertir Washington : si vous ne réfrénez pas votre cupidité, vous courez le risque de tout perdre.

Aux portes de la Chine, la flambée de violences qui a forcé la démission de Sheikh Hasina, Première ministre du Bangladesh – autre pays candidat aux BRICS – pose des questions sur la stratégie indopacifique de Washington. Les déclarations de l'ancien chef du gouvernement concernant les intentions d'« un certain pays » de construire une base militaire sur l'île de Saint-Martin, dans le golfe du Bengale, et aussi de créer un État chrétien qui inclurait des parties du Bangladesh, de la Birmanie et même de l'Inde, offrent une lecture des événements bien différente de ce qu'affirment les médias occidentaux et Muhammad Yunus, le prix Nobel bangladais qui vient de se voir confier la tête du gouvernement intérimaire.

Un rapport de force, deux visions du monde

Par l'intermédiaire de ses dirigeants, de ses pays satellites et de son porte-voix que sont les médias grand public, les États-Unis s'efforcent de présenter les tensions Est-Ouest comme un conflit de hiérarchie entre deux modèles de gouvernance : les démocraties libérales, synonymes d'Occident, et les autocraties, synonymes de puissances émergentes. La Chine, de son côté, propose une interprétation différente : la raison des tensions géopolitiques mondiales est la remise en cause de la hiérarchie des puissances dans un monde où l'écrasante majorité des peuples conteste l'hégémonie américaine.

Malgré le risque de confrontation qu'elle fait peser, l'exacerbation des tensions entre Pékin et Washington a certainement un mérite : elle montre que les deux puissances ont deux conceptions diamétralement opposées du monde, de leur place dans celui-ci et des règles censées régir les relations entre États.

De même qu'elle ne peut concevoir sa propre souveraineté sans respecter celle des autres États – ce qui implique la primauté du principe de non-ingérence et le rejet de toute puissance hégémonique – la Chine considère également qu'il existe une interdépendance entre son développement et celui des autres nations. C'est l'idée fondatrice des Cinq principes de coexistence pacifique, complétée par la vision d'une communauté de destin pour l'humanité.

C'est le socle de la philosophie politique chinoise, dans laquelle les notions de développement, de sécurité et de paix sont inextricablement liées. La BRI et les initiatives chinoises de sécurité, de développement et de civilisation sont les meilleures illustrations de ce concept d'interdépendance civilisationnelle. Pour Pékin, nous pilotons tous le même navire : à chacun d'entre nous d'être un bon pilote, un bon coéquipier et un bon visionnaire, car il faudra travailler collectivement pour atteindre la prospérité, et collectivement pour éviter les écueils. La réussite d'un tel projet dépend du maintien de la paix à bord.

Les États-Unis considèrent au contraire que leur souveraineté dépend de la subordination des autres États à leur puissance et que leur développement dépend de l'entrave à l'indépendance économique, technologique et militaire des autres acteurs mondiaux. Ce déni du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes trahit une conception suprémaciste de la puissance – qui n'est pas incompatible avec l'idéologie impérialiste – et suscite logiquement des objections dans le monde entier.

Malgré ces objections, à en juger par sa fuite en avant militariste, l'administration américaine continue de faire sienne la phrase attribuée à Caligula : *« Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent ! »* Pourtant, aujourd'hui, à l'exception des membres de l'UE et d'une poignée d'autres États satellites, les États-Unis n'inspirent plus le respect craintif qu'ils avaient autrefois à l'âge d'or de leur toute-puissance – malgré le budget de plus en plus exorbitant alloué à leur industrie d'armement.

Derrière la posture placide de Pékin, un message à Washington

Dans ce contexte géopolitique explosif, Washington cherche à mettre Pékin au pied du mur, en limitant le choix du géant asiatique à deux options. Soit la Chine persiste à éviter la confrontation – auquel cas Washington gagnera inévitablement du terrain – soit la Chine s'enfonce dans la spirale de la pyromanie américaine – auquel cas Pékin se détournera de ses propres priorités géopolitiques, au profit de celles de son rival. Autrement dit, Washington offre à Pékin le choix entre la capitulation et la reddition.

La Chine ne l'entend pas de cette oreille, et a en vue une troisième voie : le pacifisme sans capitulation. Qu'il s'agisse de Taïwan, de la péninsule coréenne, des tensions en mer de Chine méridionale, des conflits entre l'OTAN et la Russie, ou entre les États-Unis et l'Iran, la Chine persiste à prôner la résolution pacifique des différends. Pour soutenir cette position, Pékin a tissé un réseau de partenariats inclusifs, par opposition aux alliances militaires exclusives.

Ce plaidoyer pacifiste traduit bien évidemment la décision stratégique des autorités chinoises de s'abstenir de toute réaction impulsive aux provocations militaires de Washington. Le défi de la Chine est de briser la logique militariste des États-Unis, sans pour autant céder à sa stratégie de conflagration.

Pour l'heure, Pékin a décidé de répondre à ce défi par le silence. Le conflit au Moyen-Orient et à Gaza en est une bonne illustration. Le silence de la Chine a poussé le bloc occidental à dévoiler ses cartes et à se discréditer. La « liberté », les « droits de l'homme », la « démocratie » et le « droit international » subissent le même carnage que le peuple palestinien.

Le silence de Pékin maintient également Washington dans l'ignorance des capacités militaires de ses partenaires et de Moscou. Les assassinats extrajudiciaires de dirigeants palestiniens, libanais et iraniens, marqués du sceau de l'illégalité internationale, sont la démonstration même de la frustration des États-Unis face au calme militaire de leurs adversaires géopolitiques.

A cela s'ajoutent les demandes ininterrompues d'adhésion des BRICS et de l'OCS, emblèmes du monde multipolaire. Ce simple fait signifie que la tornade d'hostilités envers Pékin n'a pas réussi à détourner la majorité mondiale de son aspiration à s'émanciper de l'ordre hégémonique américain. Or, si vivre sous le joug américain est intolérable pour l'Iran, l'Algérie ou le Venezuela, on imagine aisément le degré d'irritation que doit ressentir la deuxième économie mondiale.

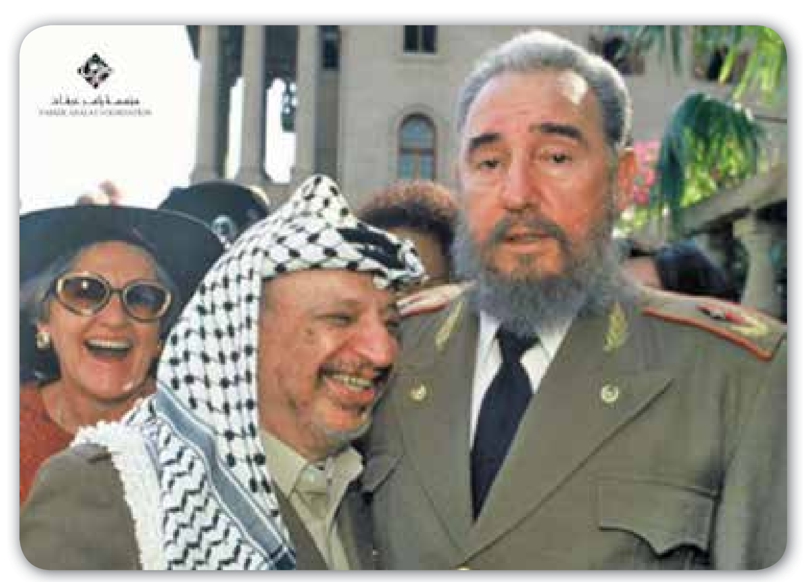
Mais en définitive, comme l'a montré le conflit OTAN-Russie, les États-Unis ne peuvent concevoir que la puissance de dissuasion de leurs rivaux puisse s'appliquer à eux-mêmes. C'est seulement en affrontant militairement l'OTAN, par l'intermédiaire de l'Ukraine, que la puissance de dissuasion de la Russie pourrait être restaurée. Les provocations contre Moscou ont révélé que Washington ne possédait pas tous les détails de l'architecture militaire russe. L'issue de ce conflit, qui révèle l'écrasante supériorité de l'armée russe, suggère que Moscou, comme Pékin et Téhéran, a fait preuve d'une patience stratégique illimitée avant de recourir à l'option militaire. Malheureusement, les États-Unis et leurs alliés de l'OTAN l'ont découvert en même temps qu'ils découvraient la puissance de feu de Moscou.

Aujourd'hui, alors que Washington semble dire : *« Nous dirigeons le monde, et la Chine fait partie du monde »*, la Chine semble répondre, à la manière d'Aimé Césaire : *« La force n'est pas en nous, mais au-dessus de nous. »*

***Lama El Horr**, docteur en géopolitique, est le rédacteur en chef fondateur de China Beyond the Wall, notamment pour le magazine en ligne « New Eastern Outlook »

New Eastern Outlook (NEO) 12 Août 2024

Fidel Castro, l'avocat des justes causes



L'avocat de la cause Palestinienne Fidel Castro avec Yasser Arafat

Par Abel Aguilera Vega

Fidel Castro est l'un des hommes politiques les plus importants de la seconde moitié du XXe siècle. Il est le leader qui a mené la lutte révolutionnaire contre une dictature et a conduit la Révolution triomphante sur les voies du socialisme, défiant la principale puissance impérialiste de son temps.

Mais derrière le génie politique se trouvait un jeune homme diplômé et pratiquant le droit, ce qui a joué un rôle essentiel dans la formation de sa pensée politique.

Avocat de vocation ?

La première référence à son penchant pour la profession juridique remonte à sa dernière année au Colegio de Belén, lorsque la revue scolaire, en juillet 1945, reflétait : « Il a participé à un débat parlementaire relatif à un projet de loi sur l'enseignement, présenté au Congrès de la République. Fidel, en tant qu'étudiant pré-universitaire de littérature, intervient en expliquant les différences dans le rôle de l'État dans l'enseignement privé dans les différents pays.

A plusieurs reprises, il exprima son penchant pour les autres sciences et que l'étude des lois ne faisait pas partie de ses préférences : « *En fait, je dois dire que j'étais meilleur en mathématiques qu'en grammaire. Je trouvais cela plus logique, plus précis. J'ai étudié le droit parce que je discutais beaucoup et tout le monde prétendait que j'allais devenir avocat (…)».*

Il entre à l'Université de La Havane le 4 septembre 1945 comme candidat au titre de docteur en droit et comptable public. Le 5 septembre 1950, il soutient sa thèse de fin d'études et obtient une note exceptionnelle.

Le même mois, il convainc deux camarades, Jorge Azpiazo Núñez de Villavicencio et Rafael Resende Vigoa, d'ouvrir un cabinet d'avocats et d'entrer dans le monde des toges et des balances. Ils ont choisi un emplacement dans la Vieille Havane, qui à cette époque conservait encore une partie du pouvoir politique et commercial du pays, ce qui a facilité leur développement en tant que juristes.

Le 10 novembre 1950, il s'inscrit au Barreau de La Havane et les trois amis inscrivent le cabinet d'avocats Azpiazo-Castro-Resende, situé Tejadillo 57, appartement 204.

C'est ainsi qu'a commencé l'activité professionnelle du jeune Fidel Castro Ruz, et avec elle a commencé une étape de plus près de la réalité du pays, il a ressenti les besoins des secteurs les plus humbles et a été témoin, personnellement, des injustices de son temps. .

Un avocat différent

L'exercice d'une des professions les mieux rémunérées de la société lui laisse entrevoir un avenir prospère. Mais les intérêts du jeune homme de Birán ne se tournaient pas vers quel côté il valait mieux vivre, mais plutôt vers quel côté était le devoir. Il s'est rendu compte qu'être investi comme avocat lui donnait une arme puissante, celle d'agir avec justice au nom de la loi.

Le jeune homme de Tejadillo était loin d'être un avocat traditionnel. Les procédures judiciaires dans lesquelles il a été impliqué révèlent qu'il est devenu essentiellement un avocat politique, qui a utilisé la toge comme une arme de lutte révolutionnaire contre le régime décadent du pays.

Il a défendu des cas dans lesquels ont été découvertes la corruption, la mauvaise gestion des monopoles et les faiblesses du système politique et judiciaire. Fidel a touché un point sensible sur lequel peu de gens pouvaient tirer profit d'une pression, et sa stratégie reposait également sur cela, sur la dénonciation publique et la mobilisation politique, deux armes redoutées par les régimes de l'époque.

Les victimes de la corruption et des abus institutionnels ont été leurs principales sources d'opposition au système politique. Ils avaient besoin de conseils juridiques qu'ils ne pouvaient pas se permettre.

Des décennies plus tard, il se souvient : *« (…) J'ai défendu différentes causes des pauvres. Lorsqu'il y avait un grave problème de terre, de gens qu'ils voulaient expulser, je les représentais, je discutais avec eux, j'organisais l'agitation politique, les dénonciations. Cela l'a porté au niveau politique et au niveau public ; Cela ne suivait pas exactement la méthode traditionnelle, le style juridique. Il n'a pas défendu le peuple avec des arguments strictement juridiques, parce que, du point de vue de la légalité, ils pouvaient peut-être faire sortir les gens ou les expulser, mais en même temps, un abus de pouvoir avit été commis, un acte inhumain, un acte injuste. »*

C'est pour cette raison qu'il n'a pas eu peur de poursuivre en justice la Compagnie de téléphone cubaine, un monopole ; en dénonçant le chef de la Police Nationale, Rafael Casals, pour l'assassinat de l'ouvrier Carlos Rodríguez Rodríguez; dans la défense des habitants des quartiers de La Timba, La Corea et La Pelusa, face aux menaces d'expulsion pour construire la Place Civique ; en dénonçant publiquement et légalement le président Carlos Prío, puis le dictateur Fulgencio Batista.

La loi comme stratégie révolutionnaire

En 1951, l'environnement politique à Cuba commença à devenir effervescent en raison de la proximité des élections générales de juin 1952. La presse de l'époque reflétait les affrontements enflammés entre les différents partis politiques.

Le suicide du leader charismatique orthodoxe Eduardo Chibás, en août 1951, et quasi-vainqueur, rendit la situation politique du pays plus complexe. Pour Fidel, ce fut une période intense : il s'était présenté comme candidat à la Chambre des représentants et il distribuait fréquemment des tracts, prenait la parole lors de rassemblements, frappait aux portes de ses électeurs et parlait à la radio.

Il avait une stratégie définie au cas où il parviendrait au Parlement. Pour cela, le respect de la loi était important. J'ai esquissé la stratégie en brisant la discipline du Parti. Conformément à la Constitution et aux lois, il envisageait de présenter un programme similaire à celui de Moncada. Toutes les questions vitales que j'expliquais dans L'histoire m'absoudra apparaîtraient, sous forme de lois, dans le plan que j'allais présenter au Parlement, avec la certitude que ce projet au sein du Parti deviendrait un programme de la masse révolutionnaire. . Autrement dit, cela n'allait pas être approuvé, mais cela allait devenir la plateforme de mobilisation de toutes les forces sociales et politiques, des forces d'action armée pour renverser ce gouvernement.

Avec la mort de Chibás, la principale force politique du pays perdit sa tête, ce qui fut un facteur décisif pour que Batista décide du coup d'État du 10 mars 1952.

Cela a contrecarré la stratégie révolutionnaire du jeune avocat de Birán, qui a réagi en condamnant le coup d'État dans l'article « Pas de révolution, Griffe ! », puis en dénonçant le dictateur devant le Tribunal d'urgence, le 24 mars.

Comme prévu, leur plainte n'a pas été entendue et l'affaire a été classée sans suite. Cuba a changé du jour au lendemain et les voies juridiques et politiques ont été épuisées. Comme le disait Fidel : « *Le moment est révolutionnaire et non politique* ».

Le changement de circonstances a contraint l'homme en toge à reprendre le fusil. «Si, face à cette série de crimes flagrants et avoués de trahison et de sédition, il n'est pas jugé et puni, comment ce tribunal peut-il ensuite juger un citoyen pour sédition ou rébellion contre ce régime illégal à la suite d'une trahison impunie… ? Il est entendu que cela serait absurde, inadmissible, monstrueux au regard des principes de justice les plus élémentaires.

Peut-être Batista n'a-t-il jamais pleinement réalisé à quel point il avait contribué à accélérer la situation révolutionnaire dans le pays, qui ne s'apaisera qu'avec le triomphe définitif de la Révolution en 1959, et dont Fidel Castro fut la figure la plus marquante.

Après les événements de Moncada, Fidel n'exercera plus le droit en tant que professionnel, même si cela constituera un pilier fondamental de sa vie révolutionnaire. Le sens de la justice – valeur qui doit accompagner tout juriste – était essentiel dans sa pratique politique.

Sans aucun doute, cette étape a eu un impact sur sa formation révolutionnaire et la radicalisation de sa pensée, surtout si l'on tient compte du fait qu'il était un jeune homme d'un peu plus de 20 ans.

La formation du système judiciaire du pays, après 1959, ne peut s'expliquer sans le leadership avisé, les connaissances et l'expérience de Fidel Castro. Derrière la formation des tribunaux populaires, des cabinets d'avocats collectifs, la revendication de la base navale illégale de Guantanamo ou la défense des causes justes dans le monde, se cache la pensée juridique de Fidel Castro.

Alba Granada North Africa 13 Août 2024
Bolivar Infos 17 Août 2024

Venezuela : ils cherchent à écraser le défi bolivarien



Par Daniel Campione

L'opération « anti-fraude » menée actuellement au Venezuela est une nouvelle tentative de faire marche arrière sur les changements politiques et sociaux initiés à la fin des années 1990 avec l'arrivée au pouvoir d'Hugo Chávez.

Le monde souffre depuis longtemps du rôle des États-Unis en tant que défenseur autoproclamé de la liberté et de la démocratie à l'échelle mondiale. Pour évaluer la véracité de cette croisade, on peut s'interroger sur la définition pratique que la superpuissance applique à cet égard. Celle-ci a été résumée comme suit : « Un gouvernement démocratique est un gouvernement qui est un allié des États-Unis ». La « dictature » est tout gouvernement qui s'oppose à eux ou qui prétend même avoir une marge d'autonomie significative par rapport à leur domination.

Le Venezuela ne serait pas un pays démocratique parce qu'il n'est pas un allié des États-Unis. Avec un facteur aggravant déterminant : le pays caribéen a été le lieu d'émergence du « socialisme du XXIe siècle ». Au-delà du croisement des intérêts matériels, avec le pétrole comme pivot, c'est le grief non pertinent.

La révolte contre la « fin de l'histoire » et son châtiment

Dans la première décennie du nouveau siècle, la situation internationale de l'idéal socialiste renvoie à deux éléments : D'une part, l'effondrement impitoyable, encore récent, de ce que l'on appelle le « bloc soviétique ». Un processus qui avait clôturé le siècle précédent avec la conviction largement répandue qu'une perspective non capitaliste était toujours une promesse tragiquement inachevée qui, au nom de la libération humaine, conduisait inexorablement au « totalitarisme ».

Le socialisme représentait « le passé d'une illusion », comme l'a intitulé François Furet dans un livre au succès singulier sur le sujet. L'autre version de l'appel socialiste de l'époque est la dérive vers un néolibéralisme « de gauche » de la social-démocratie historique. En France, en Espagne et dans diverses parties du monde, des partis dits socialistes ont été les fers de lance de réformes dont l'orientation de fond était en faveur du grand capital local et international et contre les travailleurs.

L'irruption et la radicalisation du processus bolivarien ont permis de récupérer le sens progressiste et libérateur du socialisme, en le remettant sur les lèvres de millions de personnes. Et cela se passait dans Notre Amérique, à proximité de l'empire. La puissance américaine était projetée pour le mettre à genoux, pour mettre fin à l'« insolence » de proclamer l'anti-impérialisme et un autre mode d'organisation sociale, malgré la prétendue « fin de l'histoire ».

Dès lors, la patrie de Simón Bolívar a été proclamée « dictature » avec le prétexte d'une condamnation sans appel, malgré l'existence d'élections périodiques impeccables, dont certaines ont été perdues par le gouvernement.

Quelle que soit l'opinion de chacun sur l'évolution du processus bolivarien au cours des dernières années, il ne fait aucun doute que l'inébranlable « anti-chavisme » de la droite latino-américaine et des secteurs hégémoniques des États-Unis ne répond pas à cette évolution interne.

Ce qui prévaut, c'est la recherche de l'écrasement matériel et symbolique d'une expérience qui a su s'assumer comme socialiste, anti-impérialiste, libératrice des ethnies assujetties et héritière active de l'héritage émancipateur américain des libérateurs du 19ème siècle.

Mettre fin à la république bolivarienne, c'est aussi mettre fin aux propositions d'intégration latino-américaine et caribéenne qui laissent le « colosse du Nord » à l'écart. Celles-ci ont été promues par la nation caribéenne, après l'échec de la proposition continentale de George W. Bush, la ZLEA, en 2005, un affront difficilement pardonnable.

La droite vénézuélienne et ses partenaires continentaux ont presque tout essayé, du coup d'État rudimentaire de 2002, rapidement défait, au pathétique « président en charge », Juan Guaidó. Sans oublier toutes sortes de harcèlements économiques, politiques et communicationnels, à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Aujourd'hui, ils demandent que soit reconnu comme président le candidat qui semble avoir été battu aux dernières élections, Edmundo González Urrutia. Sans aucune vérification concrète, uniquement sur la base d'une « certitude » ineffable de fraude. Quasiment une illumination extraterrestre.

Avant cela, des appels non dissimulés, avec le gouvernement argentin en tête, ont été lancés aux militaires et aux policiers pour qu'ils fassent un coup d'État contre les résultats des élections, sans trouver d'écho auprès de ces forces.

On avait coutume de dire que plusieurs coups d'État ratés se terminaient par un coup d'État triomphant. Le cas de Caracas ne paraît pas corroborer cette séquence. Des années, voire des décennies, s'écoulent et les coups d'État frustrants se succèdent dans ce pays sans que le coup d'État triomphant n'arrive.

Les classes dirigeantes latino-américaines, le pouvoir économique, politique et médiatique au sud du Rio Grande et l'establishment au nord du continent sont toujours à l'affût de la destruction définitive de la révolution bolivarienne.

Cela impliquerait une gigantesque revanche contre la majeure partie des travailleurs et des pauvres qui ont soutenu le processus bolivarien. Même ceux qui ne soutiennent plus ceux qui se considèrent aujourd'hui comme les héritiers d'Hugo Chávez.

Il s'agirait sans aucun doute d'une dictature de classe drastique, avec un alignement sans faille sur les États-Unis et un accommodement illimité avec le grand capital américain (et les miettes qui tombent en Europe). Encore une fois, des régimes despotiques ont été imposés au nom de la démocratie et de la liberté. Après le déplacement plus ou moins violent de « dictatures » qui bénéficiaient d'un soutien populaire dont leurs remplaçants « démocratiques » se sont totalement passés.

La gauche

La seule option de la gauche est de défendre le Venezuela contre le siège local et international, renouvelé et renforcé aujourd'hui par la fraude non prouvable qui a été annoncée à l'avance. Cette option doit s'accompagner d'alternatives pour revitaliser la perspective socialiste et anticapitaliste sur notre continent.

L'erreur de cette partie du progressisme qui se livre à la critique de l'ordre socio-économique dominant, mais qui voue une vénération sans limite au modèle « libéral » de démocratie fabriqué et administré pour la pure commodité du pouvoir hégémonique, est réitérée. Aujourd'hui, ils répètent le prêche « anti-dictature ».

Actuellement, ils cherchent à isoler le pays vénézuélien, comme ils ont toujours cherché à isoler Cuba, étape préalable au rétablissement de l'obéissance. L'acte de solidarité le plus efficace et le plus puissant serait l'émergence de nouvelles expériences de prospective socialiste, produit du soulèvement d'en bas contre les usufruitiers de l'exploitation, de l'inégalité et de l'injustice.

Un autre élément déterminant face aux actions de la réaction locale et de l'impérialisme pourrait être la réorientation populaire et radicalement révolutionnaire du processus vénézuélien lui-même. Ce n'est jamais la « modération » qui a permis de briser le siège des processus populaires pendant une longue période. Ce sont les révolutions soutenues en tant que telles qui ont rendu un retournement complet entre très difficile et impossible.

Tramas 14 Août 2024
Traduction Bernard Tornare
16 Août 2024

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen sur les conclusions du Ministère Public maintient le défaut octroyé contre son époux Céus Celereste à l'audience précitée ; pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce de Micheline Dulcé avec Céus Celereste pour incompatibilités de caractères ; prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux. Ordonne à l'officier de l'état-Civil de la commune de Bombardopolis de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale, sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Louis Marie Yves Periclės , Av . Juge en audience civile, ordinaire et publique, en date du seize mars deux mille Vingt-deux, en présence de Me Kerly DUBREUS, Av Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Me Gaétan Nelson, Greffier du siège

Il est ordonné....etc....

En foi de quoi.... etc…

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen sur les conclusions du Ministère Public maintient le défaut octroyé contre son épouse Nerlande Fils Aimé à l'audience précitée pour le profit déclare fondée ladite action, Admet en conséquence le divorce de Bronson Charles avec Nerlande Fils Aimé pour incompatibilités de caractère; prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux. Ordonne à l'officier de l'état civil de la Commune de Port de Paix de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, Compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Attsim Garçon, Av. Juge en audience ordinaire et publique en date du seize mars deux mille vingt quatre en présence de Me Gilbert Saintel, Avocat Substitut commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Me. Jean Yves Victorin, Greffier du siège

Il est ordonné....etc.....

En foi de quoi....etc....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré conformément à la loi, statuant publiquement et par défaut, sur les conclusions du Ministère, maintient en la forme le défaut octroyé au profit de Madame Khoméini Thomas JOSEPH la femme née Ismaëlite HENRI la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les époux Madame Khoméini Thomas JOSEPH, la femme née Ismaëlite HENRI aux torts de l'époux ; RENVOI les parties par devant l'officier de l'état civil de la section Sud de Port-au-Prince pour les suites de droit; ORDONNE la publication du présent jugement dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale; COMPENSE les frais et dépens de l'instance, commet l'huissier Jusué CADET immatriculé au greffe du tribunal de première instance de Port-au-Prince, pour la signification dudit jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous, MARTHEL JEAN CLAUDE, Juge au tribunal de première instance de Port-au-Prince en audience ordinaire, publique et civile du mercredi huit novembre deux mille vingt-trois (2023) en présence de Albert DARELUS, substitut commissaire du gouvernement, représentant du ministère public avec l'assistance de Sauvens Junior THELEMAQUE,

Greffier du siège.

Il est ordonné...etc....

En foi de quoi....etc....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen sur les conclusions conformément conformes du Ministère public, maintient le défaut requis et octroyé contre le défendeur; pour le profit ainsi déclaré à la dite action, admet le divorce de la dame Syth BOYER d'avec son époux Jean Herby LEVEILLE ce, pour abandon du toit Marital. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux. Ordonne à l'officier de l'état Civil d'inscrire et de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif dudit jugement de divorce dont un extrait sera inséré dans l'un des journaux s'éditant à la capitale sous peine de dommage-intérêts envers les tiers. Commet l'huissier même de ce Tribunal pour la signification de ce jugement. Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me. Lynx JEAN, av. Doyen en audience publique, civil et extraordinaire de divorce en date du jeudi seize Avril deux mille vingt, en présence de Me. Jacquelin PIERRE, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce

Ressort avec l'assistance de Me Joseph LOUIS, Greffier du siège.

Il est ordonné...etc....

En foi de quoi....etc....

Me Joseph LOUIS, Greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministères Public maintient le défaut octroyé contre son époux Ruud Gullit Sony LOUIS à l'audience précitée; pour le profit déclare fondée ladite action; Admet en conséquence, le divorce de Marlie Magdala OSTANE avec Ruud Gullit Sony LOUIS pour incompatibilité de caractères, prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux; Ordonne à l'officier de l'état-Civil de la commune de Bombardopolis de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un Extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale, sous peine de dommage envers les tiers, s'il y échet, compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Louis Marie Yves Periclės Av. Juge en audience civile, ordinaire et publique en date du Jeudi vingt et un Juin deux mille dix-huit, en présence de Me Kerly DUBREUS Av. substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du greffier Me. Gaétan NELSON, greffier du siège.

Il est ordonné ...ETC...

En foi de quoi..ETC...

Nesma DUPRAT

Officier d'Etat Civil

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal sur les conclusions conformes du Ministère Public reçoit la demande, confirme le défaut déjà octroyé en la forme contre le sieur. Ce, aux torts de l'époux. Dit que la dame Gerard Junior MIRTIL née Marie Natacha MIRTIL reprendra désormais son nom de jeune fille à savoir Marie Natacha MIRTIL. Dit que copie du dispositif du présent jugement certifié conforme par le greffier du Tribunal de Première Instance des Cayes, sera signifié après qu'il aura acquis l'autorité de la chose souverainement jugée à l'officier de l'Etat Civil compétent pour sa transcription aux registres à ce destinés;

Dit également qu'un extrait dudit jugement sera publié à l'un des journaux s'éditant à la Capitale aux fins de droit : Compense les dépens en égard à la qualité des parties. Commet l'huissier Pierre Richard

GIRAULT pour la signification du jugement

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Pierre Ezéchiel VAVAL, Doyen, en présence de Me Joseph Jourbert AMAZAN, Substitut Commissaire du Gouvernement, assisté de Pierre CASSEUS, Greffier en l'audience publique et civile de ce jour, lundi vingt-six Juillet deux mille vingt-et-un, An 218ème de l'indépendance

Il est ordonné....etc.....

En foi de quoi ... ete....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère Public maintient le défaut octroyé contre son épouse Kichelene EXAVIER à l'audience précitée; pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce de Wisner BAGUIDY avec Kichelene EXAVIER pour incompatibilités de caractères ;Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux ; Ordonne à l'Officier de l'état Civil de la commune de Cavaillon de transcrire les registres à ce destinés le dispositif du présent Jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale, sous peine de dommage envers les tiers; Compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Jean Emmanuel Zéphir Av. Juge en audience Civile, ordinaire et publique en date du quinze septembre deux mille vingt-deux, en présence de Me Vanna Mané, Av Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Me Jean Claude Novembre, Greffier du siège

Il est ordonné ...ETC...

En foi de quoi..ETC...

Me.Robert Renous

Officier de l'état civil

Comment le trio des BRICS fait face à Israël



L'Iran, la Russie et la Chine, pays des BRICS

Par Pepe Escobar

Alors qu'Israël est toujours plus isolé sur la scène internationale, l'Iran, la Russie et la Chine, pays des BRICS, coordonnent leur soutien à la Palestine tant sur le plan diplomatique que militaire.

La Majorité mondiale est pleinement consciente que les génocidaires de Tel-Aviv tentent par tous les moyens de provoquer une guerre apocalyptique – avec le plein soutien militaire des États-Unis, cela va de soi.

Cette mentalité agressive contraste avec 2500 ans de diplomatie perse. Le ministre des Affaires étrangères par intérim de l'Iran, Ali Bagheri Kani, a récemment fait remarquer que Téhéran ne ménage pas ses efforts pour empêcher « *le rêve du régime israélien de déclencher une guerre régionale totale* ».

Mais il ne faut jamais brusquer un ennemi en proie à la panique. Sun Tzu aurait approuvé cette maxime. L'Iran n'interviendra certainement pas alors que les États-Unis et les membres du G7 mettent tout en œuvre pour trouver un semblant d'accord de cessez-le-feu à Gaza entre le Hamas et Israël afin d'éviter de sérieuses représailles militaires de la part de l'Iran et de l'Axe de la résistance.

En début de semaine, cet avertissement a porté ses fruits : le représentant du Hamas au Liban, Ahmed Abdel Hadi, a déclaré hier que le Hamas ne se présenterait pas à la tentative de négociation de jeudi, c'est-à-dire aujourd'hui. Pourquoi ? «*Le climat général est au mensonge et à la procrastination de la part de Netanyahou, qui cherche à gagner du temps pendant que l'Axe prépare une riposte à l'assassinat des martyrs [Ismail] Haniyeh, chef du Politburo du Hamas, et [Fuad] Shukr, commandant militaire du Hezbollah… [Le Hamas] ne participera pas à des négociations qui couvrent Netanyahu et son gouvernement extrémiste*».

Ainsi, la période d'attente, qui est en fait un cours magistral d'ambiguïté stratégique visant à ébranler les nerfs d'Israël, va se poursuivre. Au-delà de toute cette dramaturgie bon marché où l'Occident collectif supplie l'Iran de ne pas répondre, un vide se fait sentir. Rien n'est offert en retour.

Pire encore. Les vassaux européens de Washington – le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne – ont publié une déclaration tout droit sortie de la rubrique désespoir, dans laquelle ils «appellent l'Iran et ses alliés à s'abstenir de toute attaque susceptible d'aggraver les tensions régionales et de compromettre la possibilité d'un cessez-le-feu et de la libération des otages. Ils porteront la responsabilité des actions qui compromettent cette opportunité de paix et de stabilité. Aucun pays ou nation n'a à gagner de nouvelles tensions au Moyen-Orient».

Comme on pouvait s'y attendre, pas un seul mot sur Israël. Dans cette formulation néo-orwellienne, c'est comme si l'histoire de la planète avait commencé lorsque l'Iran a annoncé qu'il riposterait aux assassinats de Haniyeh à Téhéran.

La diplomatie iranienne a rapidement répondu aux vassaux, soulignant son «droit légitime» à défendre la souveraineté nationale et à créer une dissuasion contre Israël, la véritable source du terrorisme en Asie occidentale. Et, point crucial, elle a souligné qu'elle «n'a besoin de l'aval de personne» pour l'exercer.

Comme on pouvait s'y attendre, le cœur du problème échappe à la logique occidentale : si Washington avait imposé un cessez-le-feu à Gaza l'année dernière, le risque d'une guerre apocalyptique en Asie occidentale aurait été évité. Au lieu de cela, les États-Unis ont approuvé mercredi un nouveau lot d'armes d'une valeur de 20 milliards de dollars pour Tel-Aviv, illustrant ainsi le degré d'engagement des Américains en faveur d'un cessez-le-feu permanent.

Quand la Palestine rencontre les BRICS

Les provocations israéliennes, en particulier l'assassinat de Haniyeh, ont constitué un affront direct aux trois principaux membres des BRICS : l'Iran, la Russie et la Chine.

La réponse à Israël implique donc la coordination du trio, conformément à ses partenariats stratégiques globaux interdépendants. Plus tôt dans la journée de lundi, le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a passé un appel téléphonique décisif au ministre iranien des Affaires étrangères par intérim, Ali Bagheri Kani, au cours duquel il a apporté un soutien sans faille à tous les efforts déployés par Téhéran pour garantir la paix et la stabilité régionales.

Cette déclaration traduit également le soutien de la Chine à une réaction iranienne à l'égard d'Israël. D'autant que l'assassinat de Haniyeh a été perçu par Pékin comme une impardonnable atteinte aux importants efforts diplomatiques de la Chine, quelques jours seulement après la signature de la Déclaration de Pékin par le chef du Hamas et d'autres représentants politiques palestiniens.

Mardi, le président de l'Autorité palestinienne (AP), Mahmoud Abbas, a rencontré son homologue russe Vladimir Poutine dans sa résidence de Novo-Ogaryovo à Moscou. Ce que Poutine a dit à Abbas est un véritable bijou d'euphémisme : «*Chacun sait que la Russie doit malheureusement protéger ses intérêts et son peuple les armes à la main, mais ce qui se passe au Moyen-Orient [en Asie occidentale], notamment en Palestine, n'est certainement pas sans susciter l'inquiétude*».

Pourtant, le problème est grave. Abbas, soutenu par les États-Unis et Israël, fait figure de mauvais allié et jouit d'une faible crédibilité en Palestine. Les derniers sondages révèlent que 94% des habitants de Cisjordanie et 83% des habitants de Gaza réclament sa démission. Dans le même temps, moins de 8% des Palestiniens accusent le Hamas d'être responsable de leur terrible situation actuelle. Les Palestiniens font massivement confiance au nouveau chef du Hamas, Yahya Sinwar.

Moscou se trouve dans une position complexe : elle tente de stimuler un nouveau processus politique en Palestine avec les moyens dont elle dispose en tant que puissance politique, d'une manière beaucoup plus énergique que les Chinois. Pourtant, Abbas y résiste.

Toutefois, certains aspects sont de bon augure. À Moscou, Abbas a déclaré qu'ils avaient discuté des BRICS : «Nous sommes parvenus à un accord verbal selon lequel la Palestine serait invitée en tant qu'observateur», et il a exprimé l'espoir que «ce projet pourrait être mis en œuvre dans le cadre d'une réunion de BRICS» : «*Une rencontre d'un type particulier pourrait être organisée et serait consacrée exclusivement à la Palestine, afin que tous les pays puissent exprimer leur point de vue sur les développements en cours… Elle sera aussi pertinente que possible, compte tenu de la sympathie que les pays de cette alliance [les BRICS] portent à la Palestine*».

En soi, il s'agit d'une victoire diplomatique russe significative. La perspective d'une Palestine intégrée aux BRICS en vue de débats constructifs aura un impact considérable sur l'ensemble des États musulmans et de la Majorité Mondiale.

Comment calibrer une riposte fatale ?

Dans un contexte plus large – la réponse de l'Axe de la résistance à Israël – la Russie est également profondément impliquée. Récemment, un flux d'avions russes a atterri en Iran, transportant apparemment du matériel militaire offensif et défensif, y compris le système révolutionnaire Mourmansk-BN, capable de brouiller toutes sortes de signaux radio, GPS, communications, satellites et systèmes électroniques jusqu'à une distance de 5000 kilomètres.

C'est le cauchemar ultime pour Israël et ses alliés de l'OTAN. S'il est déployé par l'Iran, le système de combat électronique Mourmansk-BN peut littéralement griller l'ensemble du réseau israélien, distant de seulement 2000 kilomètres, en ciblant les bases militaires ainsi que le réseau électrique. Si la riposte de l'Iran entend vraiment sortir des sentiers battus – en donnant à l'État occupant une leçon historique et mémorable – elle pourrait associer le Murmansk-BN et les nouveaux missiles hypersoniques iraniens.

Et peut-être quelques surprises hypersoniques russes supplémentaires. Après tout, le secrétaire du Conseil de sécurité nationale Sergueï Choïgou s'est récemment rendu à Téhéran pour rencontrer le chef d'état-major iranien, le général de division Bagheri, précisément pour mettre au point les points les plus subtils de leur partenariat stratégique global, y compris dans le domaine militaire.

Le général de division Bagheri a même laissé échapper le message des BRICS en déclarant : «Nous accueillerons favorablement la coopération tripartite de l'Iran, de la Russie et de la Chine». C'est ainsi que les États civilisés s'unissent concrètement pour combattre l'ethos de la guerre éternelle intégré à la ploutocratie «démocratique» occidentale.

Bien que la Russie et la Chine soutiennent la Palestine et l'Iran à plusieurs niveaux, le focus des guerres perpétuelles est désormais braqué contre eux, inévitablement. L'escalade est généralisée – en Ukraine, en Israël, en Syrie, en Irak et au Yémen, ainsi que les révolutions de couleur du Bangladesh (réussies) à l'Asie du Sud-Est (avortées). Ce qui nous ramène à l'enjeu principal de Téhéran : comment calibrer soigneusement une riposte à même de susciter les regrets d'Israël, sans pour autant déclencher de crise entre l'Iran, la Russie et la Chine.

L'affrontement global – entre l'Eurasie et l'OTAN – est inévitable. Poutine lui-même l'a révélé en termes clairs lorsqu'il a déclaré : «Tout pourparler de paix avec l'Ukraine est impossible tant qu'elle effectue des frappes sur des populations civiles et menace des centrales nucléaires». Il en va de même pour Israël à Gaza. Les «pourparlers de paix» – ou les négociations en vue d'un cessez-le-feu – sont impossibles tant que Gaza et des nations souveraines comme la Syrie, l'Irak et le Yémen sont bombardés en permanence.

Il n'y a qu'une seule façon d'y faire face : militairement, et astucieusement.

L'Iran, en concertation avec ses partenaires stratégiques russe et chinois, pourrait tenter de trouver un troisième scénario. Israël est pratiquement en train de paralyser sa propre économie pour protéger l'État occupant d'une riposte dévastatrice de la part de l'Iran et de l'Axe de la résistance.

Téhéran pourrait donc pousser les stratégies Sun Tzu [général chinois du VIe siècle av. J.-C, célèbre en tant qu'auteur de l'ouvrage de stratégie militaire le plus ancien connu : L'Art de la guerre] dans ses derniers retranchements – stratégie d'attente, opérations psychologiques, insoutenable ambiguïté stratégique – obligeant les colons israéliens à mijoter dans leurs bunkers souterrains jusqu'à ce qu'une stratégie globale et coordonnée soit mise en place pour porter un coup fatal.

The Cradle via Spirit of Free Speech
15 Août 2024

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, le Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite l'action; Admet le divorce du sieur DIMMY LEGRANVIL d'avec son épouse née DAINA DESSOIS, pour incompatibilité de caractères aux torts de l'épouse, prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'état-Civil de la Section Nord de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers, compense les dépens vu la qualité des parties; commet l'huissier VILNERET GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement, compense les dépens.
Donné de nous, BERNARD SAINT-VIL, Juge en audience civile et publique en date du six
Novembre deux mille vingt-trois, en présence de Me RONALD PIERRE Substitut-Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier MOZART TASSY
Il est ordonné....etc....
En foi de quoi.....etc....

PAR CES MOTIFS

Après l'examen le Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée pour le profit déclare fondée ladite action, Admet en conséquence le divorce de Kaloulou Saint Fort BRUTUS, contre son épouse Rose-Marie SOLEIL, pour incompatibilités de caractères ; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux Ordonne à l'officier de l'état-Civil de Desdunes, de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, commet l'huissier Murat Pierre pour la signification de ce jugement
Ainsi Jugé et par nous, Me Gabnel François, Juge en audience civile ordinaire et publique en date de huit décembre deux mille vingt-trois, en présence de Me Maxo Sénat FLEURY, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Pascal Toussaint

PAR CES MOTIFS

Après en avoir délibéré conformément à la loi statuant publiquement et par défaut sur les conclusions du Ministère Public maintient le défaut octroyé au profit du sieur Fritz CAJUSTE prononcé la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les époux Fritz CAJUSTE et de la dame Bertide JEAN aux torts de l'épouse, renvoie les parties par devant l'officier de l'état civil de la section sud de Port-au-Prince pour les suites de droit, Ordonne la publication du présent Jugement dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale, compense les frais et dépens de l'instance ; Commet l'huissier CANAL GABRIEL immatriculé au greffe du Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me . Nelson CILIUS, Juge en audience ordinaire, publique et civile du vingt trois Juin deux mille vingt-trois, en présence de Me Albert DARELUS, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance de Me Mozart TASSY, Greffier du siège
Il est ordonné....etc....
En foi de quoi....etc....
Me Obre Eliassaint, Avocat

PAR CES MOTIFS

Après en avoir délibéré au vœu de la loi, le Ministère public entendu, le Tribunal se déclare compétent pour connaître l'affaire ; maintient le défaut octroyé à l'audience du vingt-sept Février deux mille vingt-trois (27/02/2023); accueille favorablement l'action intenté par le requérant pour être juste et fondée, résilie le contrat d'affermage de terrain entre les sieurs GEORGES Webert Toussaint, Marie Gertrude GEORGES et Syliana Saint-cyr, contracté le vendredi dix-sept Mars deux mille six (27/03/2006) ; Ordonne le déguerpissement du sieur Amazan Wilson venant aux droits de sa feu mère Syliana Saint-cyr sur le terrain affermé; Condamne le sieur Amazan Wilson à dix mille gourdes (10 000 gdes) de dommage intérêts et le condamne également aux frais et dépens de la procédure commet l'huissier Coder GESTE, de ce Tribunal, pour la signification du présent Jugement.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Obed Fils CIVIL, Juge en audience civile, ordinaire du lundi huit Juillet deux mille vingt-quatre (08/07/2024). En présence de Me Guy MONDELUS, Substitut Commissaire du Gouvernement, faisant office de Ministère Public de notre greffier James TATAILLE et de notre huissier.
Il est ordonné....etc.....
En foi de quoi....etc...
James TATAILLE
Greffier

AVIS JUDICIAIRE

Un extrait d'un Jugement par défaut rendu par le Tribunal de Paix de Cavaillon en audience publique ordinaire et en ses attributions civiles en date du 4 juin 2024, par Me. Maxon DELPHONSE, Juge de Paix, assisté de Jean Michel DUVERNÉ, Greffier, en faveur du sieur Parolot TOUSSAINT propriétaire, demeurant et domicilié à Cavaillon, demandeur, d'une part: contre la dame Marie Fernande CLERVILLE, propriétaire, demeurant et domiciliée à Girodier, deuxième Section communale de Cavaillon, défenderesse, d'autre part « PAR CES MOTIFS, le Tribunal, après en avoir délibéré au vœu de la loi et au nom de la République et à charge d'appel, se déclare compétent pour connaître de l'affaire portée par devant lui ; Accueille l'action du requérant pour être juste et fondée ; en conséquence, octroie défaut contre la partie défenderesse ; ordonne à la partie défenderesse de vider les lieux et de faire place nette dans la maison du requérant conformément aux dispositions des articles 2000 et 2004 du code civil haïtien; condamne la partie défenderesse en outre à quinze mille gourdes à titre de dommages-intérêts pour les dommages causés à l'égard de la partie demanderesse en vertu des articles l1 68, 1169 du C.C.H et aux frais et dépens de la procédure ; commet l'huissier Jean Will LAUCE, pour la signification de cette présente sentence.
Il est ordonné...etc ...
En foi de quoi....etc...
Me. Obenson PIERRE, av.
Me. Frantz Dudley JEAN-JOSEPH, av.
Me. Dubé ISAAC, av.

AVIS

Il est porté à la connaissance du grand public que dans le Cadre du dossier de divorce opposant le sieur JEAN FRED et son épouse , la femme née MARIE JURDIE GERMAIN, le TPI de Port-au-Prince a rendu un jugement par défaut en faveur du sieur JEAN FRED aux torts de son épouse MARIE JURDIE GERMAIN en date du 25 Janvier 2023 sous la présidence du juge MARTHEL JEAN CLAUDE assisté du sieur Sauvens Junior THELMARQUE et de Me MICHEL CHRISTOPHE , S/C du gouvernement .
Pour le Cabinet Me JOSEPH RICHEMOND, Av

Des mercenaires étrangers participent massivement à l'invasion de Koursk par l'Ukraine



Par Lucas Leiroz

Des mercenaires étrangers jouent un rôle majeur dans l'invasion ukrainienne de Koursk [le 6 août dernier]. Un soldat ukrainien qui s'est rendu aux Russes a dit la vérité sur les troupes ukrainiennes impliquées dans l'opération de Koursk. Selon lui, il y a beaucoup d'étrangers parmi les militaires, y compris des personnes originaires de pays de l'OTAN. Il s'agit là d'un autre exemple clair de la façon dont Kiev utilise des mercenaires internationaux dans ses principales unités de combat, ce qui accentue encore l'internationalisation du conflit.

Récemment, le Service fédéral de sécurité russe (FSB) a publié une vidéo d'un entretien avec un soldat ukrainien capturé. Le prisonnier a donné des détails sur les troupes qui ont envahi Koursk, déclarant qu'il y a plusieurs non-Ukrainiens parmi les soldats impliqués dans l'assaut de Koursk, ce qui montre à quel point Kiev dépend des services de mercenaires étrangers pour mener à bien ses opérations.

Le prisonnier s'est identifié comme étant Ruslan Poltoratsky, membre de la 80e brigade d'assaut aérien ukrainienne. Poltoratsky se promenait dans la région de Koursk lorsqu'il a été capturé par une milice de civils armés qui protégeaient volontairement la région. Après avoir été remis aux autorités, Ruslan a parlé de la réalité des troupes ukrainiennes, décrivant la présence d'étrangers. Il a indiqué qu'il y avait un problème de communication dû au fait que les soldats ne parlaient pas ukrainien, certains combattants parlant anglais, polonais et français. La difficulté à communiquer avec ses collègues a fait qu'il s'est perdu sur les lignes de front et a fini par être capturé.

Ce rapport permet de constater que la présence d'étrangers en Ukraine est si importante qu'elle commence même à poser des problèmes à l'administration militaire. Il y a des échecs de communication et des erreurs de commandement simplement parce que les soldats ne parlent plus la même langue. Cette situation tend à générer de plus en plus de problèmes. On peut prédire qu'il y aura dans un avenir proche une vague d'opérations ratées, des erreurs opérationnelles étant commises en raison des difficultés de communication entre les soldats eux-mêmes.

Il est certain qu'il y a beaucoup de soldats des pays de l'OTAN, étant donné que le prisonnier ukrainien a mentionné des langues telles que l'anglais, le français et le polonais. Cela n'est pas surprenant, car les soldats de l'OTAN sont depuis longtemps directement impliqués dans les hostilités sous l'étiquette de mercenaires. Il n'est pas rare que des citoyens américains et français meurent sur les lignes de front, ce qui suscite un certain nombre d'inquiétudes de la part des autorités occidentales quant à la manière de dissimuler ces décès.

Quant aux Polonais, leur participation en Ukraine devient déjà semi-officielle. Les troupes polonaises sont désormais devenues monnaie courante sur le champ de bataille depuis 2022, ces mercenaires ayant fait un grand nombre de victimes lors des actions menées par les Russes. Dans la pratique, la Pologne participe déjà de facto à la guerre, étant l'un des plus grands fournisseurs de troupes au régime de Kiev – en plus d'héberger la plus grande route pour l'arrivée des armes de l'OTAN dans le conflit.

La Géorgie se trouve dans la même situation que la Pologne. Bien qu'elle ne soit pas membre de l'OTAN, la Géorgie est l'un des principaux fournisseurs de mercenaires de l'Ukraine. Cela s'explique par les forts sentiments russophobes d'une partie de la population géorgienne, ce pays du Caucase étant l'un des plus touchés par les opérations de lavage de cerveau psychologique menées par l'OTAN. Le sentiment de revanchisme historique et la russophobie ont encouragé de nombreux Géorgiens à s'enrôler pour défendre l'Ukraine, la plus grande organisation paramilitaire géorgienne pro-ukrainienne étant la «Légion géorgienne», un groupe terroriste interdit en Russie et connu dans le monde entier pour avoir publié des vidéos de tortures de Russes.

Lors de l'attaque de Koursk, plusieurs membres de la Légion géorgienne ont été capturés ou tués par les Russes. Des vidéos circulent sur Internet montrant des soldats du groupe Wagner PMC arrêtant des citoyens géorgiens lors de la contre-attaque russe à Koursk. De même, il existe des photos et des vidéos de soldats américains et de certains Européens combattant pour Kiev lors de cette invasion. En pratique, il semble que les mercenaires aient été essentiels à la faisabilité de l'attaque, ce qui corrobore la thèse selon laquelle Kiev ne dispose pas de forces suffisantes pour combattre et dépend d'une aide étrangère directe importante pour continuer à faire face aux Russes.

Pour sa part, la Russie a déclaré à plusieurs reprises que l'élimination des mercenaires étrangers était une priorité de l'opération militaire spéciale. Ces troupes ne sont pas protégées par le droit humanitaire international, puisqu'elles ne sont pas des soldats réguliers. C'est pourquoi, s'ils sont capturés par les Russes, ils peuvent être traduits devant des cours martiales pour les crimes commis contre les citoyens de Koursk et d'autres régions, la peine la plus sévère étant l'emprisonnement à vie.

En fait, l'invasion tragique de Koursk a montré que l'Ukraine n'est plus capable de mener une quelconque activité militaire par ses propres moyens et qu'elle est totalement dépendante du soutien de mercenaires illégaux. Bien qu'ils aident Kiev à disposer de suffisamment de troupes pour combattre, cette présence massive d'étrangers pose de graves problèmes, principalement en matière de communication et de logistique, ce qui montre que Kiev est loin de trouver une « solution » à ses besoins militaires en engageant des criminels étrangers.

InfoBRICS via Mondialisation
14 Août 2024

Suite de la page (8)

William Ruto s'était rendu à cette Académie de police de Nairobi pour saluer et s'entretenir avec les hommes de ce premier contingent de policiers qui devaient s'envoler le soir même pour les Caraïbes dans le cadre de l'engagement du Kenya avec la Communauté internationale pour Haïti. A la fin de la cérémonie, le ministre de l'Intérieur, Kithure Kindiki, dans un communiqué, se disait « *Honoré de dire au revoir au premier groupe du contingent des services de la police nationale qui prend part à la mission historique des Nations-Unies en Haïti. Il s'agissait d'une cérémonie officielle de remise du drapeau par le Président, 400 officiers sont maintenant prêts à partir pour Haïti.*

Le groupe initial était composé d'officiers d'élite provenant de plusieurs unités entre autres de l'escadron antiterroriste, qui a combattu les islamistes radicaux somaliens shebab sur le sol kényan ; des membres de l'Unité de déploiement rapide, de l'Unité de patrouille aux frontières, engagés également dans la lutte contre les shebab, de membres de l'unité de déploiement rapide, de l'unité des services généraux, de la police administrative kenyane. Ils ont tous suivi un entraînement rigoureux pour cette mission, en plus de leur formation préalable à la gestion de situations complexes et ils sont prêts pour la mission, ne doutez pas de leur capacité. » Trois jours avant cette cérémonie de départ, le Commissaire Stephen Chebet a été promu chef des opérations de l'Unité des Services généraux, tandis que l'Inspecteur général adjoint de la police, Noor Gabow, prévu au départ pour commander la mission, a finalement pris la tête de la Direction de Formation et du Développement des capacités des troupes à l'extérieur depuis Nairobi.

Enfin, arriva le Jour-J tant espéré par le gouvernement haïtien de Transition. Comme en juin 1944, pour le débarquement sur les Plages de Normandie, en France, les dirigeants anglais et américains, notamment le général Dwight D. Eisenhower et le Premier ministre Winston Churchill n'avaient pas mis le Général Charles de Gaulle, pourtant chef incontesté et inconstatable de la résistance française, dans la confidence pour éviter les fuites. Les autorités haïtiennes non plus n'étaient pas vraiment au courant de la date exacte ni du jour du déploiement des premières troupes kenyanes à Port-au-Prince. Elles ont été informées presque comme monsieur tout le monde, par les médias et les réseaux sociaux, en tout cas, de manière officielle seulement quelques heures avant que les soldats, les policiers kenyans et d'autres n'atterrissent à l'aéroport Toussaint Louverture de Port-au-Prince. Pourtant, cela faisait deux longues années qu'ils attendaient ce « *grand* » jour pour eux. (**A suivre**)

C.C

New York : conférence de presse pour protester contre le silence des médias sur les accusations illégales contre Uhuru 3



Une manifestation médiatique exige que justice soit rendue pour Uhuru 3, New York, 14 août 2024. Photo WW : Brenda Ryan

Par Brenda Ryan

Des représentants de plusieurs organisations ont tenu une conférence de presse animée devant le bâtiment du New York Times dans cette ville le 14 août pour exiger que le gouvernement américain abandonne les fausses accusations contre Omali Yeshitela, présidente du Parti socialiste du peuple africain (APSP), et les dirigeants du mouvement de solidarité avec Uhuru et que les médias d'entreprise rendent publique la violation de leurs droits au Premier amendement.

En avril 2023, le gouvernement américain a inculpé Yeshitela, Penny Hess et Jesse Nevel, 82 ans, connus sous le nom d'Uhuru 3, pour « ne pas s'être enregistrés comme agents étrangers », simplement pour avoir exprimé leurs opinions sur l'Ukraine. L'inculpation fait suite à l'opération du FBI du 29 juillet 2022, au domicile de Yeshitela et dans plusieurs autres maisons et bureaux de dirigeants d'Uhuru, avec des grenades assourdissantes et des armes d'assaut. L'une des raisons pour lesquelles l'APSP était sur le radar du FBI était sa présence à une conférence anti-mondialisation en Russie.

Le Mouvement Uhuru est une organisation internationale dirigée par l'APSP qui a pour objectif d'unir les peuples africains pour la libération, la justice sociale, l'autonomie et le développement économique.

Lisa Davis, organisatrice locale de la campagne Hands Off Uhuru! Hands Off Africa!, a déclaré : « Nous sommes ici pour exiger que les médias coloniaux d'entreprise se lèvent avec courage en tant que journalistes, l'incarnation supposée de la liberté d'expression et d'une presse libre, et dénoncent la tentative scandaleuse du ministère de la Justice d'enfermer les 3 d'Uhuru simplement parce qu'ils expriment des opinions que le gouvernement ne veut pas que vous entendiez. « *Il s'agit d'un cas qui crée un précédent et qui mettra fin aux protections constitutionnelles des droits à la liberté d'expression de chacun, car c'est la première fois qu'une loi sur les « agents étrangers » est utilisée pour poursuivre des « crimes » présumés consistant exclusivement à prononcer des discours, assister à des conférences, publier des articles et se présenter à des élections* », a déclaré Davis.

Le procès des trois Uhuru doit commencer le 3 septembre devant un tribunal fédéral à Tampa, en Floride. Ils risquent jusqu'à 15 ans de prison fédérale. La campagne « *Ne touchez pas à Uhuru ! Ne touchez pas à l'Afrique !* » appelle les militants à se joindre à une marche et à un rassemblement pour les trois Uhuru le 31 août à St. Petersburg, en Floride, et à remplir le tribunal le 3 septembre.

La porte-parole du Workers World Party, Sara Flounders, a déclaré : « *Nous ne laissons personne de côté lorsque tous les pouvoirs de l'État s'effondrent. C'est le moment où vous devez vous manifester et exiger que les accusations soient abandonnées. Nous devons défendre tout ce mouvement politique et dire que ces accusations sont un scandale. Les accusations sont le crime !* »

La conférence de presse a réuni des représentants du Mouvement du 12 décembre, du Comité du Parti nationaliste de Porto Rico/NY, de la Coalition Black Is Back pour la justice sociale, la paix et les réparations, du Mouvement démocratique populaire international Uhuru et de l'Assemblée palestinienne pour la libération.

Les participants ont clôturé l'événement debout ensemble devant l'entrée du New York Times en scandant : « *N'abandonnez jamais ! Nous vous soutenons !* »

Workers World 19 août 2024

Mexique: Claudia Sheinbaum officiellement déclarée présidente élue



Les six magistrats de la Chambre Supérieure du Tribunal Électoral du Pouvoir Judiciaire du Mexique (TEPJF) ont officiellement déclaré la victoire de Claudia Sheinbaum aux élections présidentielles du 2 juin.

La Cour a ainsi approuvé le décompte final de l'élection, dans lequel Sheimbaun a obtenu plus de 35,9 millions de voix, contre 16,5 millions pour son plus proche concurrent, Xóchitl Gálvez, de la coalition conservatrice.

Bolivar Infos 17 Août 2024

Chassée du Sahel, la France tente un retour par la petite porte de la Guinée ?

Après son éviction du Mali, la France, loin d'accepter la réalité, s'emploie à réaffirmer son influence en Afrique de l'Ouest par des moyens détournés. En Guinée, Paris a trouvé un allié de circonstance en la personne du général Mamadi Doumbouya, ancien légionnaire français devenu président à la suite d'un coup d'État. Derrière la façade de la coopération militaire, c'est une véritable manœuvre de contrôle géopolitique que mène l'Hexagone, visant à garder un œil sur son ancien pré carré, avec le Mali en ligne de mire.

Sous le prétexte d'une mission de formation, des soldats français opèrent en toute discrétion dans l'est de la Guinée, à proximité immédiate de la frontière malienne. Officiellement là pour soutenir les forces locales, leur présence s'apparente davantage à une surveillance intrusive d'un territoire désormais hostile à la France. La Guinée devient ainsi le nouvel avant-poste d'une stratégie de reconquête déguisée.

Le projet d'installation d'une base militaire à Kouré Malé, situé stratégiquement à quelques encablures du Mali, soulève des questions cruciales. Cette base, présentée comme un rempart contre les terroristes et l'influence croissante de la Russie, cache mal les véritables intentions de Paris : maintenir une emprise militaire et politique dans une région où son influence s'effrite. Cette tentative de contrôle heurte de front les aspirations démocratiques des populations locales, qui voient dans cette présence militaire une nouvelle forme d'ingérence.

Les critiques ne manquent pas pour dénoncer cette stratégie française, perçue par beaucoup comme une forme de néo-colonialisme. En soutenant des régimes militaires comme celui de Doumbouya, la France semble prête à sacrifier les idéaux démocratiques sur l'autel de ses intérêts géostratégiques.



Le général Mamadi Doumbouya, ancien légionnaire français devenu président de la Guinée

Cette approche risque non seulement de renforcer les tensions déjà existantes, mais aussi de compromettre sérieusement l'avenir démocratique de l'ensemble de la région.

Loin d'être une simple question de sécurité, la présence française en Guinée s'inscrit dans une logique de domination déguisée. Paris semble prêt à tout pour maintenir son influence en Afrique de l'Ouest, y compris en s'appuyant sur des leaders peu scrupuleux, au détriment des peuples qu'ils prétendent aider. Ce jeu dangereux pourrait bien se retourner contre la France, alimentant un ressentiment croissant contre une présence étrangère perçue comme oppressive et anachronique.

Alors que le Mali tourne la page de l'influence française, la France peine à tirer les leçons de ses échecs passés et persiste dans une stratégie d'ingérence qui pourrait non seulement échouer, mais aussi provoquer des conséquences désastreuses pour la stabilité régionale et les aspirations légitimes des populations locales. Les jours où Paris dictait les règles du jeu en Afrique semblent comptés, mais à quel prix ces derniers efforts désespérés seront-ils payés par ceux qui vivent sous l'ombre de ses bases militaires ?

PresseTV 19 Août 2024

Au Pérou, les travailleurs de Forte Assa Abloy réclament les droits syndicaux



Les travailleurs de Forte

Les travailleurs de Forte, qui fait partie du groupe suédois Assa Abloy, réclament le respect de la liberté syndicale, de la négociation collective et de l'équité salariale entre hommes et femmes. Ils exigent aussi une hausse des salaires et accusent l'entreprise de refuser de négocier.

En 2023, Assa Abloy a racheté le fabricant péruvien de serrures et cylindres Forte. Depuis, le syndicat des travailleurs du Grupo Forte (composante de notre affilié Fetrimap) fait état de difficultés pour amener l'entreprise à respecter les droits à la liberté syndicale et à la négociation collective.

D'après le syndicat, l'entreprise a accepté une première phase de conciliation en juillet, mais elle n'a pas accordé à tous les membres du comité de négociation le minimum de conditions nécessaires pour participer aux réunions. De ce fait, le cycle de négociation pour 2024-2025 n'a pu démarrer.

Le syndicat ajoute que l'employeur a supprimé les hausses de salaires de deux travailleurs après qu'ils se soient syndiqués. En outre, l'entreprise procède à des discriminations salariales entre les salariés : des travailleuses sont moins payées que leurs collègues masculins alors qu'elles occupent des postes identiques et effectuent les mêmes tâches.

Le syndicat réclame :

Le respect du droit à la liberté syndicale

Le respect du droit de négocier collectivement

Une solution à ses revendications

Le secrétaire général adjoint de FETRIMAP, Julián Alfaro, explique : « *L'entreprise ne veut pas négocier et elle viole le droit à la liberté syndicale. Nous avons déjà déposé deux plaintes à la Surintendance nationale de l'inspection du travail (SUNAFIL) et fait appel au département de la surveillance de l'inspection, spécialisé dans les cas de liberté syndicale.* »

Le secrétaire régional adjoint d'IndustriALL, Cristian Alejandro Valerio a pour sa part ajouté : « *Nous exhortons la société Forte du groupe Assa Abloy à mettre fin à son anti-syndicalisme et à entamer des négociations avec le syndicat en vue d'un dialogue social authentique, et à répondre aux préoccupations des travailleurs.* »

IndustriALL 15 août 2024

La présidente de l'université de Columbia, Minouche Shafik, démissionne !

La présidente de l'université de Columbia, Minouche Shafik, démissionne après avoir ordonné une répression brutale des manifestants pro-palestiniens

Minouche Shafik, la présidente controversée de l'université de Columbia, a démissionné après seulement un an de mandat. Cette démission fait suite à la répression, largement condamnée, des manifestations sur le campus contre la guerre à Gaza, au cours desquelles elle a fait appel à la police de New York pour expulser violemment le campement et arrêter des dizaines d'étudiants qui manifestaient pacifiquement. Minouche Shafik a déclaré : « *J'ai décidé que mon départ à ce moment-là permettrait à l'université de Columbia de mieux relever les défis à venir* ». Elle prévoit de retourner au Royaume-Uni pour travailler dans le domaine du développement international pour le nouveau gouvernement travailliste.

La branche de Columbia de Jewish Voice for Peace a commenté la nouvelle en ces termes : *« En tant qu'étudiants de l'université de Columbia, nous n'oublierons jamais la violence brutale que Minouche Shafik a déchaînée sur nous et nous ne serons pas apaisés par son renvoi, alors que la répression du mouvement étudiant pro-palestinien par l'université se poursuit ».*

Democracy Now! 18 Août 2024



La présidente de l'université de Columbia, Minouche Shafik

Petro et Lula proposent une médiation suspecte !



Les présidents Petro et Lula

Par Atilio Boron, Stela Calloni et Paula Klachko

Les présidents Petro et Lula proposent un inhabituel « *gouvernement de cohabitation de transition et de nouvelles élections libres* » au Venezuela pour calmer leur incompréhensible impatience de connaître les résultats définitifs de l'élection présidentielle. Si tous deux ont attendu deux mois et demi pour connaître le résultat final de l'élection présidentielle au Mexique en raison du défi lancé par Xóchitl Gálvez au nom de la droite de ce pays, que leur arrive-t-il maintenant ? Pourquoi n'attendent-ils pas que soient respectés les délais fixés par la loi et qui donnent au Conseil national électoral jusqu'à 30 jours après l'élection pour annoncer les résultats définitifs ? Peut-être ignorent-ils que ceux-ci n'ont pas pu être publiés immédiatement et désagrégés en raison de la cyberattaque massive subie par les plateformes de transmission du CNE. En outre, en raison de toute la campagne médiatique de la droite fasciste et de la proclamation provocatrice de González Urrutia comme vainqueur des élections, la question a dû être judiciarisée et se trouve désormais devant la Chambre électorale de la Cour suprême de justice, qui a tout les procès-verbaux présentés par le CNE et les formations politiques et il faudra attendre que cette plus haute instance judiciaire communique sa décision.

La proposition des deux présidents offense parce qu'elle suppose qu'il y a eu fraude dans les élections vénézuéliennes, ce qui est une accusation irresponsable et injuste et qui, ce n'est pas un hasard, est pleinement en phase avec le projet de Washington. Le président Joe Biden a déjà exprimé son soutien à la proposition des deux présidents sud-américains et soutient la tenue de nouvelles élections au Venezuela, une manœuvre qui implique l'ignorance de la légitimité du président Nicolas Maduro et ouvre la porte à la nomination de ce « *gouvernement de transition* ». » à un Guaidó 2.0 et réaliser ainsi le « *changement de régime* » tant attendu au Venezuela, une étape préliminaire pour s'emparer définitivement de la plus grande réserve de pétrole du monde.

Et aussi un gouvernement de cohabitation ? À quoi cela ressemblerait-il ? Pourquoi Lula ne l'a-t-il pas proposé alors que les hordes de Jair Bolsonaro ont pris d'assaut Brasilia en prétendant que les élections leur avaient été volées ? Il ne l'a pas fait pour de très bonnes raisons, qui sont les mêmes qu'il abandonne désormais lorsqu'il exige un « *gouvernement de transition et de nouvelles élections* » au Venezuela. Dans le même ordre d'idées, pourquoi Petro n'invite-t-il pas Álvaro Uribe Vélez à partager le gouvernement et ainsi parvenir à la pacification différée de la Colombie ? Pour illustrer les bénéfices de sa proposition, le président colombien invoque l'expérience du Front national (1958-1974), le pacte entre conservateurs et libéraux qui a précisément donné naissance à la lutte armée et à la violence en Colombie. Lula et Petro devraient savoir qu'un gouvernement de coalition entre un fascisme néocolonial et démuni et les forces chavistes serait un non-sens, un véritable exercice contre nature, comme le disaient les anciens, dont l'histoire enseigne que l'issue ne serait rien d'autre qu'une guerre civile. Quelque chose que personne ne veut pour la République bolivarienne du Venezuela si violemment harcelée et attaquée. C'est pourquoi, dans un geste qui le distingue en tant qu'homme d'État, le président mexicain Andrés Manuel López Obrador a déclaré qu'il attendrait le verdict final des autorités électorales vénézuéliennes avant de prendre une décision.

Pagina XII 16 Août 2024


AROMARK
SHIPPING
YON KONEKSYON DIREK POU AYITI
973-690-5363
Shipping full container loads to Port-au-Prince & Cap Haïtien, and cars, trucks, buses, and construction equipment to Port-au-Prince. Receiving vehicles Mon thru Fri from 9 AM till 4 PM, Red Hook Terminal, 70 Hamilton Ave. Brooklyn, NY 11231 IN SEABOARD TRAILER OFFICE.
YON KONEKSYON DIREK POU HAITI
WEEKLY SAILING FROM NY & NJ PORTS
FASTEST TRANSIT TIME IN THE INDUSTRY
12 DAYS TO HAITI
Call us today at 917.299.3640 or 917.416.4625
Serving the Haitian community since 1995.
Nou pi rapid, nou garanti!
Email: solutions@vmtrucking.com
www.HaitiShipping.com


Wiener Kerns FLEURIMOND
De l'opposition à l'assassinat d'un chef d'État
Haïti, 220 ans de tragédie politique
L'Harmattan